

---

# Fiches thématiques

---

Mondialisation, compétitivité  
et innovation



## Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, dans les fiches sectorielles et dans la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'unités légales et d'entreprises profilées **sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse économique du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'entreprise. Dans cette optique, les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, parmi les groupes, la ou les entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 en application de la loi de Modernisation de l'économie (LME) et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition légale donnée par la LME : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

**Sauf mention explicite, le terme d'entreprise désigne dès lors dans cet ouvrage des unités légales et des entreprises profilées.**

Le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers correspond dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) aux activités suivantes :

- industrie manufacturière, industrie extractives et autres (BE),
- construction (F),
- commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI),
- information et communication (J),
- activités immobilières (L),
- activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN),
- arts, spectacles et activités récréatives (R),
- autres activités de services (S) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Dans cette publication, les résultats de 2012 et les évolutions entre 2012 et 2013 sont présentés sur la base du champ de 2013.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 3.1 Échanges extérieurs

En 2014, le **solde commercial douanier (CAF-FAB)** de la France est déficitaire de 68 Md€, mais continue à s'améliorer par rapport à l'année précédente (- 75 Md€ en 2013). L'allègement de 10 Md€ de la facture énergétique contribue fortement à cette embellie.

Les exportations de marchandises se stabilisent (+ 0,1 % en 2014, après - 1,3 %). Elles sont tirées par l'habillement-cuir-textile, la chimie, les véhicules automobiles et les machines, notamment vers l'Union européenne (UE). Par ailleurs, les livraisons aéronautiques et de produits de luxe restent dynamiques. En revanche, les exportations agricoles reculent (baisse des cours et des quantités), ainsi que celles de produits pharmaceutiques.

Les importations de marchandises fléchissent à nouveau (- 1,3 % en valeur après - 2,3 %) : les approvisionnements énergétiques se replient de 13,4 % et les achats de produits agricoles s'inscrivent en baisse. Hors pétrole raffiné, les achats de produits manufacturés redémarrent (+ 0,8 %). C'est aussi le cas des importations de textile-habillement-cuir (depuis la Chine) et de produits pharmaceutiques (Belgique), mais aussi d'automobiles.

Sur dix ans, l'évolution la plus notable est la diminution du poids des exportations automobiles (y compris équipements), avec un déficit à partir de 2008. D'autres produits fortement exportés sont déficitaires : l'informatique-électronique, les produits métallurgiques, les machines industrielles, l'habillement-cuir-textile. En revanche, l'aéronautique et l'agro-alimentaire sont nettement excédentaires ; leur poids dans le total des exportations se renforce. L'excédent des produits chimiques s'améliore et commence à être comparable à

celui de la pharmacie, qui lui-même s'érode. Par ailleurs, la parfumerie est fortement excédentaire, même si son poids est plus limité dans l'ensemble des exportations.

La France présente ses principaux déficits commerciaux avec la Chine, les États-Unis, l'UE, en particulier l'Allemagne, tandis que les excédents les plus forts sont avec le Royaume-Uni, les Émirats Arabes Unis, Singapour, la Corée du Sud et l'Algérie. En 2014, les ventes vers l'UE se redressent (+ 0,9 %, après - 0,9 % en 2013), notamment vers l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne, ainsi que vers les nouveaux États membres (NEM). En revanche, les ventes vers les pays tiers continuent à se replier (- 1,6 % après - 2,4 %), sauf vers l'Asie (+ 1,1 % après - 3,6 %). Les importations diminuent à nouveau en provenance de presque toutes les zones, à l'exception notable des NEM, du Maghreb et de l'Asie.

Les parts de marché de la France dans le commerce mondial industriel en volume continuent à reculer en 2014, malgré une meilleure orientation de la demande mondiale adressée à la France. Elles ne cessent de décroître depuis 2001, en raison, dans un premier temps, de pertes de compétitivité-prix, puis d'une moins bonne orientation géographique et sectorielle et d'éléments hors-prix.

Le **solde extérieur de biens et services** en comptabilité nationale est stable en 2014 et s'établit à 39 Md€. Il représente 1,8 point de PIB, comme dans le creux du début des années 1980. Les exportations et les importations de biens et services progressent de façon comparable (respectivement + 1,4 % et + 1,3 % en valeur), les importations accélérant par rapport à leur faible rythme de 2013 (+ 0,4 % en valeur). ■

### Définitions

Le **solde commercial douanier** décrit les échanges physiques de marchandises passant la frontière française.

Le **solde extérieur de biens et services** est issu des comptes nationaux. Voir *annexe Glossaire*.

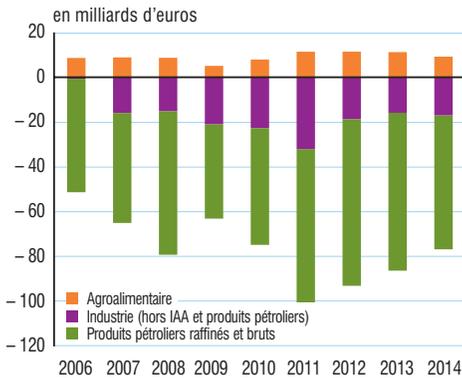
**CAF-FAB** : désigne la valorisation des échanges lorsque les importations sont mesurées CAF (coût, assurance et fret compris jusqu'à notre frontière nationale), tandis que les exportations sont mesurées FAB (franco à bord à notre frontière).

### Pour en savoir plus

- Site Internet de la direction générale des Douanes et droits indirects : [http://lekiosque.finances.gouv.fr/APPCHIFFRE/Portail\\_default.asp](http://lekiosque.finances.gouv.fr/APPCHIFFRE/Portail_default.asp)
- *L'économie française – Comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2015.

# Échanges extérieurs 3.1

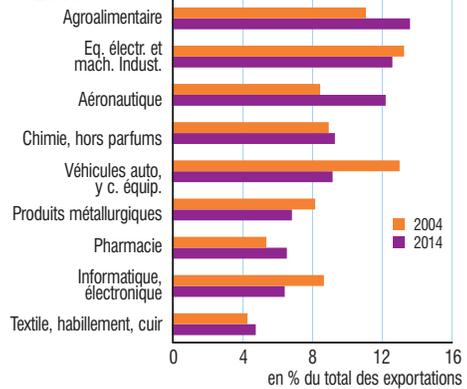
## 1. Solde commercial douanier par produit



Champ : France.

Sources : Douanes ; Insee, comptabilité nationale ; Banque de France, Balance des paiements.

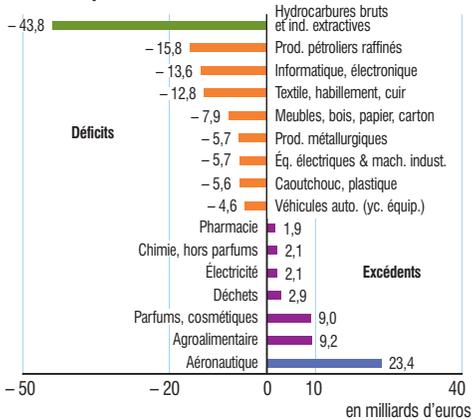
## 2. Parts des principaux produits exportés en 2014



Champ : France.

Source : Douanes (données estimées FAB).

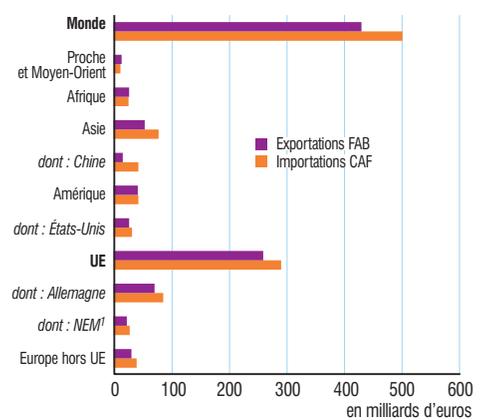
## 3. Principaux excédents ou déficits en 2014



Champ : France.

Source : Douanes (données estimées CAF/FAB).

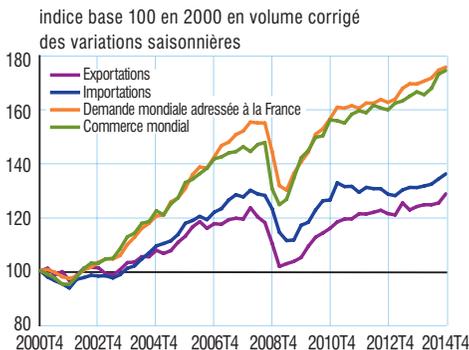
## 4. Partenaires commerciaux en 2014



1. NEM : Nouveaux états membres de l'UE (Roumanie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie).

Source : Douanes (données estimées CAF-FAB, hors matériel militaire).

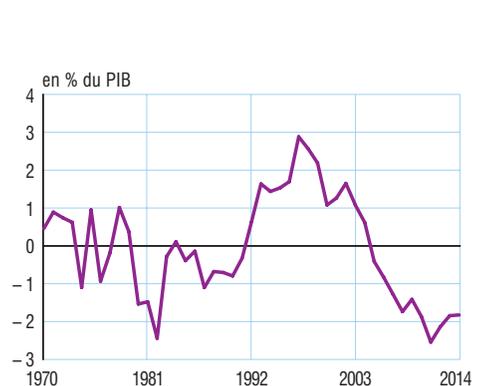
## 5. Commerce extérieur et demande mondiale adressée à la France



Champ : France, commerce de biens.

Sources : Insee, comptabilité nationale ; direction générale du Trésor ; CPB (Netherlands Central Plan Bureau).

## 6. Solde de biens et services



Champ : France.

Source : Insee, comptabilité nationale.

## 3.2 Entreprises exportatrices

En 2013, 213 800 entreprises, soit 9 % de l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) ont déclaré un chiffre d'affaires (CA) à l'exportation pour un montant global de 593 milliards d'euros. Les deux tiers de celles de 250 salariés ou plus (soit 2 800 unités légales) sont exportatrices et réalisent 63 % des exportations (373 milliards). À l'opposé, 164 200 très petites entreprises, soit 7 % de celles de moins de 10 salariés hors auto-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, sont à l'origine de 10 % du total des exportations (57 milliards).

Le montant des exportations représente 16 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises, mais 28,3 % de celles qui exportent. Ce **taux d'exportation** est plus élevé dans les transports et l'entreposage (41 %) et l'industrie (39 %). Le commerce présente un taux d'exportation plus faible, mais le montant total de ses exportations (132 milliards) en fait le deuxième secteur. En fait, 87 % des exportations du commerce sont portées par le commerce de gros dont le taux d'exportation des exportatrices est de 18 % ; en revanche, les taux d'exportation sont très faibles dans le commerce de détail (6 %) et le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (8 %).

Une part importante des entreprises exportatrices affiche un chiffre d'affaires à l'exportation relativement faible. L'essentiel est réalisé par un nombre réduit d'entreprises : 1 % des entreprises exportatrices concentrent 78 % des exportations et les 24 000 entreprises ayant déclaré sur l'année 2013 au moins un million d'euros d'exportations en réalisent 97 %.

Les 6 800 entreprises de moins de 10 salariés ayant un chiffre d'affaires à l'exportation supérieur à un million d'euros ont, de fait, un taux d'exportation élevé : pour la moitié d'entre elles, il est supérieur à 81 % (**médiane**). Parmi ces entreprises, des sociétés du commerce de gros ou de petites structures légales portent les exportations d'un groupe plus important. Dans leur ensemble, ces très petites entreprises réalisent 45 milliards d'euros d'exportations. Au sein des 14 900 entreprises de 10 à 249 salariés dépassant le million d'euros à l'exportation, celle-ci est souvent un enjeu fort : la moitié a un taux d'exportation supérieur à 38 % pour un montant total de 157 milliards. Enfin, sur les 2 800 entreprises exportatrices de 250 salariés ou plus, 2 300 ont des exportations qui dépassent le seuil du million d'euros pour un montant à 373 milliards. La moitié d'entre elles ont un taux d'exportation inférieur à 22 %, indiquant que leur production reste tournée essentiellement vers le marché domestique. Un quart d'entre elles ont un taux d'exportation supérieur à 61 %.

50 % des entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'exportation supérieur à 1 million d'euros sont sous le contrôle d'une **firme multinationale** : 5 900 sous contrôle d'une étrangère, 6 300 sous contrôle d'une française. Elles cumulent 88 % de ces exportations. 5 100 sont sous contrôle d'un groupe franco-français. Les entreprises indépendantes sont les plus nombreuses (6 800), mais ne réalisent que 32 milliards d'euros d'exportations, soit presque autant que les groupes franco-français. L'industrie et le commerce représentent 80 % des exportations de ces plus grosses exportatrices. ■

### Définitions

**Taux d'exportation, 1<sup>er</sup> quartile, 3<sup>e</sup> quartile, médiane** : voir *annexe Glossaire*.

**Firme multinationale** : groupe ayant au moins une filiale à l'étranger.

**Firme multinationale sous contrôle français (étranger)** : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

# Entreprises exportatrices 3.2

## 1. Entreprises exportatrices en 2013

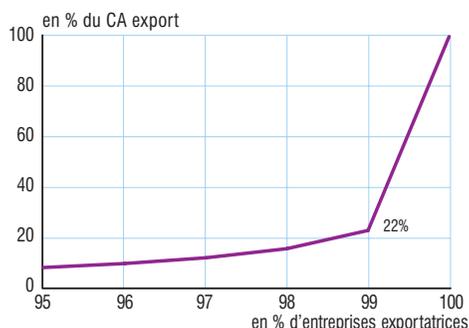
	Nombre	en % des entreprises	Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	Taux d'exportation moyen <sup>1</sup> (en %)
<b>Taille</b>				
0 à 9 salariés EQTP	164 160	7,3	57	30,4
10 à 249 salariés EQTP	46 855	32,5	163	24,1
250 salariés ou plus EQTP	2 768	66,1	373	28,8
<b>Secteur</b>				
Industrie	37 458	18,8	341	39,0
Commerce	77 529	14,6	132	16,9
Transports et entreposage	9 739	10,7	44	41,0
Services aux entreprises	42 096	8,6	48	29,9
Autres secteurs	46 961	4,3	29	12,2
<b>Ensemble</b>	<b>213 783</b>	<b>8,9</b>	<b>593</b>	<b>28,3</b>

1. Taux d'exportation des entreprises exportatrices.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées exportatrices, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, Ésane, Fare.

## 2. Concentration des entreprises exportatrices en 2013

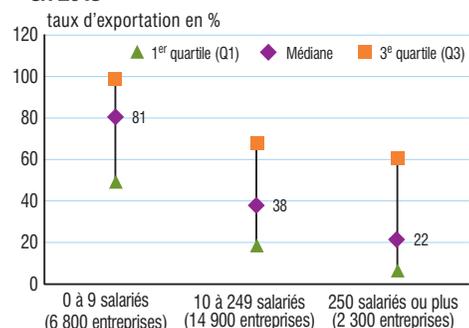


Champ : France, unités légales et entreprises profilées exportatrices, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 99 % des entreprises exportatrices réalisent 22 % du chiffre d'affaires à l'export et le 1 % des plus grosses 78 %.

Source : Insee, Ésane, Fare.

## 3. Taux d'exportation des entreprises réalisant un CA à l'export supérieur à 1 million d'euros en 2013



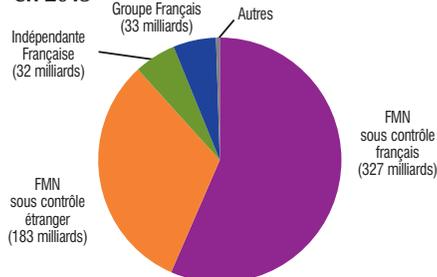
Champ : France, entreprises profilées ou unités légales exportant plus de 1 million d'euros.

Lecture : parmi les unités de 250 salariés ou plus exportant plus de 1 million d'euros, 25 % ont un taux d'export inférieur à 6 % (Q1), 50 % (médiane) inférieur ou supérieur à 22 % et 25 % (Q3) supérieur à 61 %.

Note : les 24 000 unités légales réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros représentent 97 % des exports.

Source : Insee, Ésane, Fare.

## 4. Répartition du CA à l'export (supérieur à 1 million d'euros) selon le type de groupe en 2013



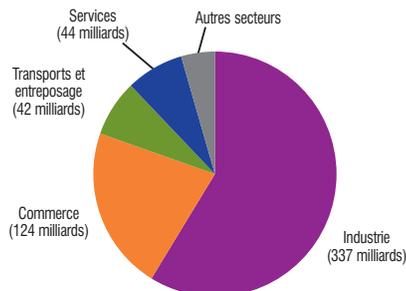
Champ : France, entreprises profilées ou unités légales exportant plus de 1 million d'euros.

Lecture : 327 milliards du chiffre d'affaires à l'export est réalisé par des entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros et dépendant d'une multinationale sous contrôle français.

Note : répartition selon l'appartenance des unités légales à un groupe. FMN : firmes multinationales.

Source : Insee, Ésane, Fare, Lifi.

## 5. Répartition du CA à l'export (supérieur à 1 million d'euros) selon le secteur en 2013



Champ : France, entreprises profilées ou unités légales exportant plus de 1 million d'euros.

Lecture : 337 milliards du chiffre d'affaires à l'export sont réalisés dans le secteur de l'industrie par des entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros.

Source : Insee, Ésane, Fare.

## 3.3 Mondialisation

En 2014, en France, les exportations de biens et de services aux entreprises représentent 25 % du PIB, contre environ 20 % au début des années 1990. Pour les importations, ce poids est de 29 % contre 20 %. Le poids des services a presque doublé sur la période, passant de 2,8 % à 4,7 % du PIB (moyenne des exportations et des importations). Ceci traduit surtout l'activité des **firmes multinationales** qui développent des filiales à l'étranger, par investissement ou par prise de contrôle, parties prenantes de « chaînes d'activité mondiales ».

En 2012, à l'étranger, les **firmes multinationales sous contrôle français** (hors agriculture) réalisent près de 1 300 milliards d'euros de chiffres d'affaires dans leurs filiales (53 % de leur total mondial). Elles y emploient plus de la moitié de leurs effectifs totaux (soit 5,6 millions de salariés à l'étranger). Parmi elles, les **grandes entreprises** emploient 55 % de leur effectif à l'étranger, soit 4,5 millions de salariés (y compris les grandes banques), les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) 51 %, soit près d'un million de salariés, et les PME 57 % (150 000 salariés). Les PME implantées à l'étranger le sont dans au plus 2 pays pour la moitié d'entre elles, contre 4 pays pour la moitié des ETI et au moins 18 pays pour la moitié des grandes entreprises multinationales sous contrôle français.

En 2012, en France, près de la moitié des salariés des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles dépendent directement de firmes multinationales. Ceci ne prend pas en compte la sous-traitance dans les sociétés franco-françaises. Les firmes multinationales sous contrôle français y emploient 5,1 millions de salariés et celles **sous contrôle étranger** 1,8 million.

Les réseaux d'activité des firmes multinationales résultent surtout de leurs **investissements directs étrangers**. En 2014, les stocks d'investissement direct

français à l'étranger et étranger en France, mesurés selon le principe directionnel étendu du **BPM6**, représentent respectivement 49 % et 28 % du PIB. Depuis 2000, le stock d'investissement direct français à l'étranger en capital social a été multiplié par 2,8, témoignant du gonflement du prix des actifs financiers et du développement à l'étranger des firmes multinationales sous contrôle français. Parallèlement, l'ouverture aux investissements étrangers s'est poursuivie avec un stock d'investissement direct étranger en France multiplié par 2,6.

Sur les données en méthodologie **BPM5**, la comparaison internationale montre l'importance de l'extension à l'étranger des firmes multinationales à base française relativement à la taille de l'économie française : parmi les grandes économies, seul le Royaume-Uni présente des proportions plus élevées. Toutefois, la France se situe juste en dessous de la moyenne de l'UE, qui comprend des pays de petite taille très internationalisés (Pays-Bas, Danemark, Belgique, etc.).

La mondialisation entraîne différents flux financiers au sein des firmes multinationales. En France, en 2014, les échanges de services financiers engendrent des recettes de 11,1 milliards d'euros et 6,1 milliards d'euros d'excédent, les paiements technologiques avec l'étranger 10,6 milliards d'euros de recettes, pour un excédent de 1,5 milliard d'euros et les autres services aux entreprises (télécom, R&D, holdings, etc.) 79,3 milliards d'euros de recettes, pour un excédent de 2,1 milliards d'euros. Les services aux personnes, culturels et de loisirs génèrent des recettes de 2,9 milliards d'euros pour un déficit de 0,8 milliard d'euro. Les revenus du capital tirés des entreprises situées à l'étranger représentent 71 milliards d'euros et ceux versés à l'étranger depuis la France par des entreprises 44 milliards d'euros, soit un excédent de 27 milliards d'euros. ■

### Définitions

**Firme multinationale** : groupe ayant au moins une unité légale à l'étranger et une en France. Sa catégorie d'entreprise est déterminée sur son périmètre observé en France.

**Firme multinationale sous contrôle français (étranger)** : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

**Grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire** : voir *annexe Glossaire* (voir **catégorie d'entreprise**).

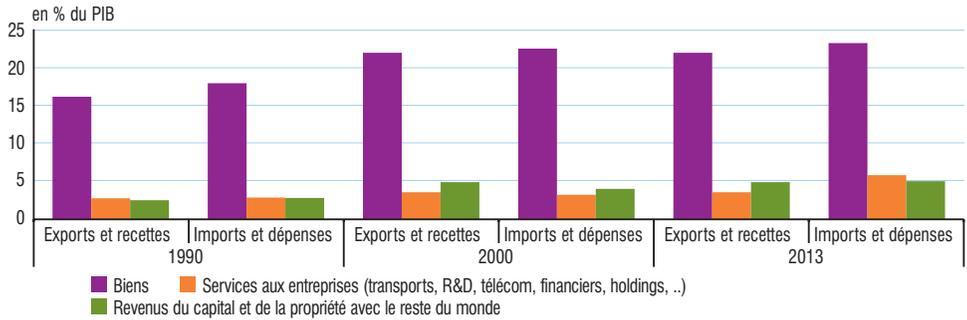
**Investissement direct étranger** : voir *annexe Glossaire*.

**BPM5 et BPM6 (méthodologie)** : voir *annexe Glossaire*.

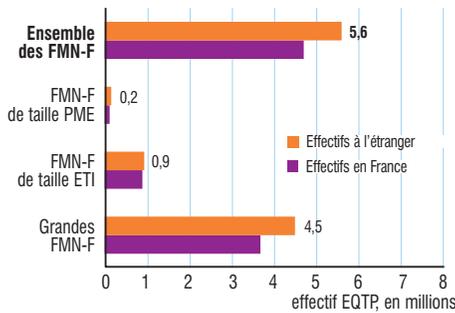
### Pour en savoir plus

- « Les groupes français multinationaux en 2012 », *Insee Focus* n° 21, 2015.
- « Commerce extérieur et implantations de firmes multinationales : des profils différents selon les pays », *Insee Première* n° 1558, 2015.

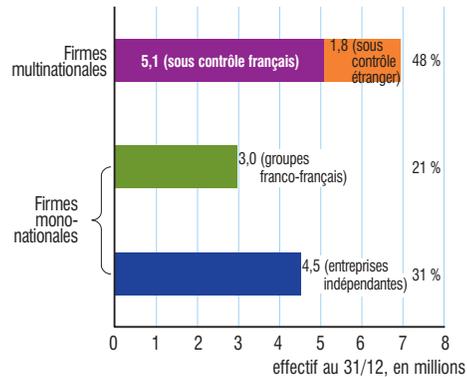
## 1. Commerce extérieur de biens, de services, revenus du capital avec le reste du monde



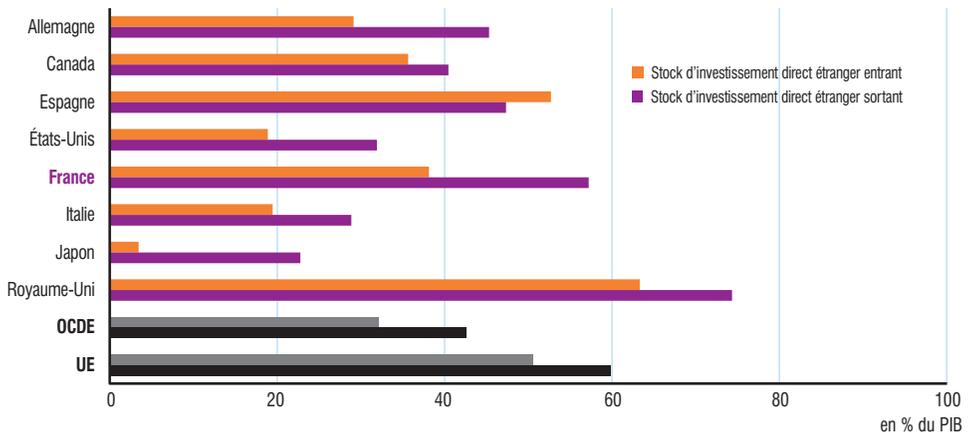
## 2. Emploi des multinationales sous contrôle français (FMN-F) en 2012



## 3. Emploi en France des multinationales et des autres entreprises en 2012



## 4. Capital - Stock d'investissement direct : à l'étranger (sortant) et dans le pays (entrant) en 2013



## 3.4 Firmes multinationales

En France, près d'un salarié sur deux des entreprises des secteurs principalement marchands hors agriculture travaille dans une **firme multinationale**, soit 6,9 millions de salariés en 2012. Parmi eux, 1,8 million sont employés dans une **firme multinationale sous contrôle étranger**. En regard, à l'étranger, les **firmes multinationales sous contrôle français** emploient 5,6 millions de salariés (hors agriculture).

À l'étranger, les firmes multinationales sous contrôle français s'implantent pour une petite moitié dans l'Union européenne (UE) et pour plus de la moitié dans le reste du monde. Leur présence productive est plus importante que leur présence commerciale dans les nouveaux États membres de l'UE et les pays en développement. Inversement, leur présence commerciale est plus marquée dans les pays développés (UE15, États-Unis, Suisse, Japon, etc.). Ainsi, le Brésil et la Chine sont au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rang des pays pour les effectifs à l'étranger des firmes multinationales sous contrôle français, mais seulement au 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> rang pour le chiffre d'affaires des filiales.

Les filiales en Allemagne, Espagne, Royaume-Uni et Italie représentent plus de la moitié des effectifs des firmes multinationales sous contrôle français dans l'UE. La Pologne compte une petite moitié des effectifs des filiales situées dans des nouveaux États membres de l'UE (9<sup>e</sup> rang des pays). Enfin, la Chine et le Brésil représentent 71 % des effectifs des **Brics** et 75 % de leurs ventes. L'Afrique (y compris Maghreb et Proche et Moyen-Orient), qui pèse pour 9 % des effectifs et 6 % du chiffre d'affaires, représente 15 % des investissements corporels en 2012, notamment dans des pays pétroliers.

L'industrie et la grande distribution sont les secteurs d'implantation à l'étranger privilégiés par les firmes multinationales sous contrôle français. Les deux tiers de leurs effectifs industriels mondiaux se situent à l'étranger, soit le double de leurs effectifs industriels en France. De même, pour la grande

distribution, les effectifs des filiales à l'étranger de ces firmes représentent deux fois leurs effectifs en France. Dans les transports et entreposage, la situation est inverse, avec 2,4 fois plus de salariés en France qu'à l'étranger. Enfin, globalement, les services non financiers sont le second grand secteur d'implantation à l'étranger, après l'industrie, pesant pour 25 % des effectifs localisés à l'étranger.

En France, les multinationales sous contrôle étranger proviennent d'un nombre plus concentré de pays, au premier rang desquels les États-Unis (plus de 20 % des effectifs de ces firmes en France), puis l'Allemagne, le Bénélux, le Royaume-Uni et la Suisse. Plus de 60 % des effectifs de ces multinationales sont sous le contrôle de centres de décision situés dans l'UE et plus de 95 % est le fait de pays développés.

Dans l'industrie en France, les filiales sous contrôle étranger emploient 21 % des effectifs, quand les firmes multinationales sous contrôle français en emploient de leur côté un peu moins de la moitié (43 % des effectifs). Dans le commerce de gros, où les filiales exercent en général plutôt une fonction qu'une activité propre au sein d'un groupe qui peut être industriel, les firmes multinationales sous contrôle étranger ont en France un poids équivalent à celui des multinationales sous contrôle français, comptant pour 27 % des effectifs du secteur (contre 24 % pour les multinationales sous contrôle français). Le secteur du commerce et de la réparation automobile est dans une situation similaire, avec des filiales commerciales de constructeurs dont la partie industrielle est hors de France : les multinationales sous contrôle étranger comptent pour 9 % des effectifs du secteur et les multinationales sous contrôle français pour 14 %. Dans les transports et l'entreposage, la construction ou les secteurs financiers, le poids des groupes sous contrôle étranger est nettement plus faible, inférieur à 10% des effectifs. Les services non financiers sont dans une position intermédiaire, avec un poids des multinationales sous contrôle étranger de 10 %, de même que le commerce de détail (12 %). ■

### Définitions

**Firme multinationale** : groupe ayant au moins une unité légale à l'étranger et une en France.

**Firme multinationale sous contrôle français (étranger)** : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

**Brics** : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

### Pour en savoir plus

- « Les groupes français multinationaux en 2012 », *Insee Focus* n° 21, 2015.
- « Commerce extérieur et implantations de firmes multinationales : des profils différents selon les pays », *Insee Première* n° 1558, 2015.

## 1. Multinationales sous contrôle français dans le monde en 2012

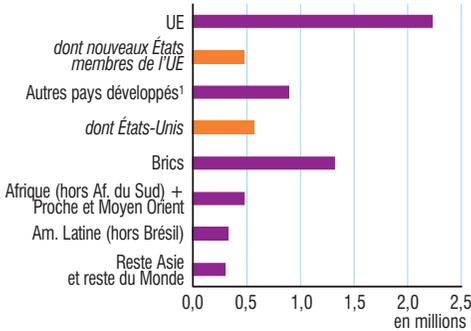
	Total à l'étranger	dont : UE
Chiffre d'affaires consolidé (en Md€) <sup>1</sup>	1 296,8	592,7
Effectifs EQTP (en millions)	5,6	2,2
Nombre de filiales	39 987	19 734
Part du CA consolidé (en %)	53,3	24,4
Part des effectifs (en %)	54,3	21,7
Part des filiales (en %)	52,2	25,8

1. Produit net bancaire pour les banques.

Champ : secteurs principalement marchands hors agriculture (y compris services financiers).

Sources : Insee, Banque de France ; enquête O-FATS.

## 3. Emploi à l'étranger des filiales des multinationales sous contrôle français par pays ou zone en 2012

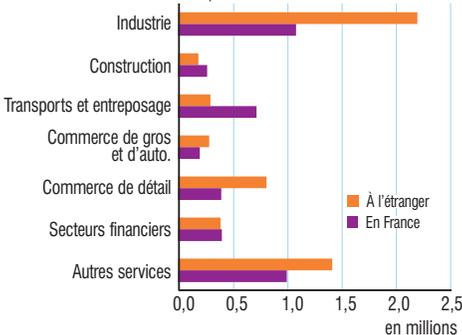


1. États-Unis, Canada, Japon, Association européenne de libre-échange (AELE), Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, paradis fiscaux.

Champ : secteurs principalement marchands hors agriculture (y compris services financiers).

Sources : Insee, Banque de France ; enquête O-FATS.

## 5. Effectifs des multinationales sous contrôle français à l'étranger et en France, par secteur des filiales, en 2012



Champ : secteurs principalement marchands hors agriculture (y compris services financiers).

Note : secteur de l'unité légale (filiale résidente ou à l'étranger).

Sources : Insee, Banque de France ; enquête O-FATS.

## 2. Multinationales et autres entreprises en France en 2012

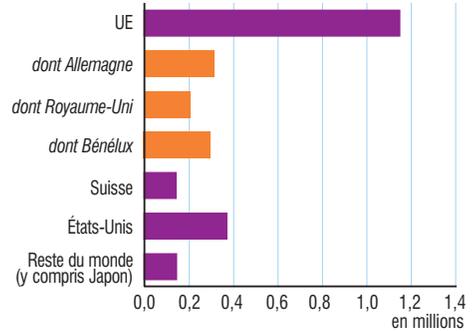
	Effectifs salariés France (millions) au 31/12	Nombre d'entreprises <sup>1</sup>	Nombre d'unités légales
Multinationales sous contrôle étranger	1,8	16 086	25 232
Multinationales sous contrôle français	5,1	5 025	56 984
<b>Ensemble des multinationales</b>	<b>6,9</b>	<b>21 111</b>	<b>82 216</b>
Groupes français sans filiale à l'étranger	3,0	66 902	216 890
Unités légales indépendantes	4,5	3 140 785	3 140 785
<b>Ensemble</b>	<b>14,4</b>	<b>3 228 798</b>	<b>3 439 891</b>

1. Entreprises ou groupes.

Champ : secteurs principalement marchands hors agriculture (y compris services financiers).

Source : Insee, Lifi, I-FATS, Ésane.

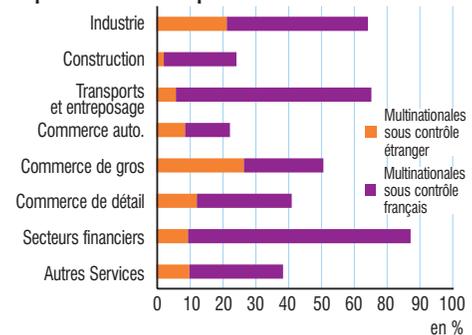
## 4. Effectifs en France des multinationales sous contrôle étranger par pays ou zone de contrôle en 2012



Champ : secteurs principalement marchands hors agriculture (y compris services financiers).

Source : Insee, Lifi, enquête I-FATS, Ésane.

## 6. Poids des différents types de multinationales en France dans les effectifs, par secteur d'implantation en 2012



Champ : secteurs principalement marchands hors agriculture (y compris services financiers).

Note : secteur de l'unité légale (filiale résidente).

Sources : Insee, Lifi, I-FATS, Ésane.

## 3.5 Compétitivité

Entre 2000 et 2014, la part de marché des exportations françaises dans les exportations mondiales de biens et services a diminué de 2,0 points. Elle s'est repliée régulièrement pour atteindre 3,1 % en 2012 et reste stable les deux années suivantes. Deux éléments principaux expliquent cette érosion : la montée en puissance de la Chine et des autres pays émergents, et la compétitivité-prix. De façon sous-jacente, cette évolution est aussi déterminée par des facteurs coûts (coûts salariaux, importations, coût du capital, etc.) et des facteurs hors-prix (gamme, qualité des produits, service après-vente, dépenses « de développement » pour la recherche et développement, la formation, etc.).

Depuis la crise de 2008, la France a perdu des parts de marché à l'exportation, le Royaume-Uni stabilise sa position et les États-Unis ont regagné des parts. Entre 2000 et 2008, les pertes de parts de marché de la France sont d'une ampleur moindre que celles des États-Unis et du Royaume-Uni. L'Allemagne a perdu 1,4 point de part de marché entre 2007 et 2014 ; il était le seul principal pays de l'OCDE à résister face à l'expansion des grands pays émergents avant la crise. La Chine connaît une croissance continue et a plus que triplé sa part de marché entre 2000 et 2014.

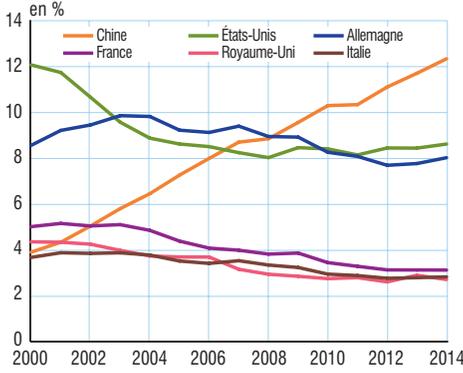
En volume, la part de marché de la France, stable depuis 2010, reste cependant inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont notamment été handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par la montée en puissance dans les échanges mondiaux des grands pays émergents.

Le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux de l'OCDE est stable en 2014, alors qu'il s'était apprécié de + 2,2 % en moyenne annuelle en 2013. Les prix à la consommation progressent nettement moins

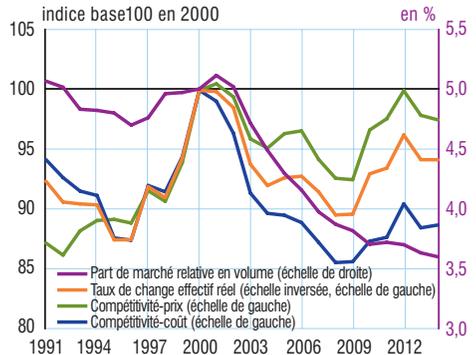
en France que chez ses principaux partenaires, ce qui compense l'appréciation de l'euro en termes nominaux de + 0,7 % en 2014 (après + 2,9 % en 2013). Dans ce contexte de taux de change réel stable sur l'ensemble de l'année, la compétitivité-coût de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), s'améliore en 2014 : + 0,3 % en moyenne annuelle, après - 2,2 % en 2013. Entre 2008 et 2014, elle progresse de + 3,7 %. Si la compétitivité-prix de la France se dégrade en 2014 et en 2013 (- 0,4 %, après - 2,1 %), elle progresse de près de 5,3 % depuis 2008. L'amélioration de la compétitivité-coût couplée à une dégradation de la compétitivité-prix en 2014 rompt avec la tendance observée dans les années 2000 d'une performance relativement meilleure en termes de compétitivité-prix qu'en termes de compétitivité-coût. Cette rupture se traduit par une évolution des marges à l'exportation en 2014 plus favorable en France que chez ses principaux partenaires commerciaux.

L'évolution de la productivité apparente du travail de l'ensemble de l'économie en France, mesurée en PIB par heure travaillée, est une des plus favorables entre 2010 et 2014 par rapport aux autres grands pays de l'OCDE ; elle se situe à un niveau proche de l'Allemagne. Les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni affichent une croissance de la productivité annuelle entre 2010 et 2014 inférieure à 0,5 % alors qu'avant la crise, ils affichaient de 2003 à 2007 une croissance annuelle plus de trois fois supérieure. L'Italie enregistre de faibles gains de productivité avant comme après la crise. L'Espagne est le seul pays ayant une croissance de sa productivité supérieure à celle de la France : elle s'est nettement redressée avec l'apurement de la bulle immobilière et des secteurs peu productifs et la réduction d'une partie de la main-d'œuvre. ■

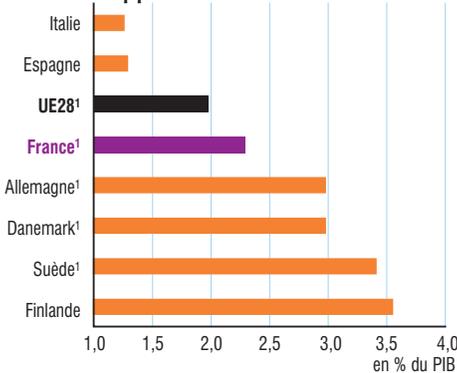
## 1. Parts de marché dans les exportations mondiales de marchandises



## 2. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France dans l'OCDE

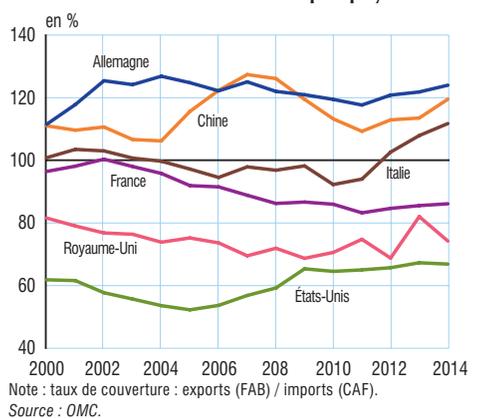


## 3. Dépenses intérieures de recherche et développement en 2012

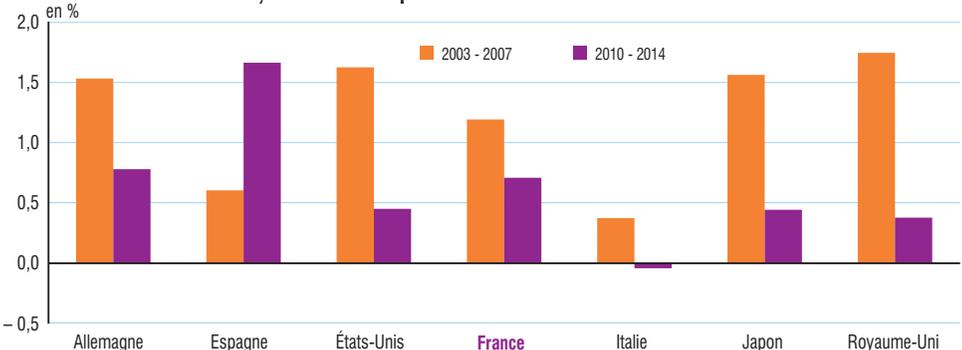


1. Estimation ou projection nationale.  
Note : la révision méthodologique de la mesure du PIB entraîne une baisse mécanique de l'effort de recherche. Tous les pays européens n'ont pas encore aujourd'hui procédé à ce changement, qu'ils sont tenus de mettre en œuvre au cours de l'année 2014.  
Source : Eurostat.

## 4. Taux de couverture du commerce extérieur de marchandises par pays



## 5. Évolution annuelle moyenne du PIB par heure travaillée



Source : OCDE.

## 3.6 Investissement

En 2013, l'investissement corporel brut hors apports des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles s'élève à 183,4 milliards d'euros. Il recule de 1,8 % après une baisse de 2,7 % en 2012, alors qu'il s'était redressé très nettement après la fin de la crise de 2008 (+ 11,5 % en valeur en 2011 après + 10,7 % en 2010). Les secteurs qui investissent le plus sont l'industrie (53 milliards d'euros) dont 17 milliards dans l'énergie, puis l'immobilier, les services aux entreprises, les transports, le commerce et l'information et communication avec notamment le secteur de la téléphonie. Dans l'industrie, l'industrie manufacturière cumule 31 milliards d'investissements grâce notamment à l'agro-alimentaire (5 milliards), l'industrie chimique (4 milliards), la fabrication de matériel de transports (5 milliards) et la métallurgie (4 milliards).

En 2013, sur les 2,4 millions d'entreprises (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands hors agriculture et finance, 1,1 million ont réalisé des investissements corporels bruts hors apports, soit 46 % des entreprises. Une faible proportion de petites unités investissent : 30 % des entreprises parmi les 1,3 million d'unités qui n'emploient aucun salarié et 61 % parmi les 1,0 million d'unités comptant de 1 à 9 salariés. Par contre, les plus grosses structures investissent presque toutes : 89 % des sociétés de 10 à 249 salariés et 96 % de celles de 250 salariés ou plus. L'année 2013 n'est pas spécifique. Ainsi, de 2009 à 2012, 43 % des sociétés n'employant aucun salarié n'ont jamais investi sur la période et 21 % ne l'ont fait qu'une seule fois. À l'opposé, 78 % des sociétés de 10 salariés ou plus ont investi chaque année. Si un entrepreneur individuel peut se permettre, notamment sur certains métiers de services, de n'investir que rarement après son installation, cette situation n'est pas soutenable pour les plus grosses structures pour

lesquelles les investissements sont une nécessité.

Les montants investis par les petites entreprises sont faibles, en lien avec le niveau de leur activité. Pour un quart des entreprises sans salarié ayant investi, l'investissement est inférieur à 900 euros, et pour une sur deux il est inférieur à 2 700 euros. Le montant investi médian des entreprises de 1 à 9 salariés est deux fois supérieur à celui des unités non employeuses ; celui des unités de 10 à 249 salariés l'est près de treize fois plus. Le montant médian de l'investissement s'élève à plus de 2 millions d'euros pour les entreprises de 250 salariés ou plus.

Ainsi, l'investissement en France est concentré sur un nombre relativement faible d'entreprises : 0,9 % des entreprises, réalisant chacune un investissement supérieur à 500 000 euros, sont à l'origine de 85 % du montant total de l'investissement des secteurs principalement marchands, hors agriculture et services financiers. À l'opposé, 2 millions d'entreprises réalisent un investissement inférieur à 10 000 euros et pour 1 % du total de l'investissement corporel brut hors apports.

Les **taux d'investissement** des entreprises non financières issus des comptes annuels sont orientés à la baisse en 2012 et 2013 dans la zone euro (19 pays), et notamment en Allemagne, en France et en Italie. Par contre, ils sont en croissance en Espagne et au Royaume-Uni. La récession de 2009 avait entraîné une forte baisse des taux d'investissement ; en 2013, les taux d'investissement des cinq principaux pays européens les plus importants restent en retrait à ceux de 2008.

Ces taux varient selon les pays en raison notamment de la structure des économies nationales. Ainsi, le taux particulièrement élevé de l'Espagne jusqu'en 2007 tenait au poids de l'immobilier. L'investissement y chute considérablement avec l'éclatement de la « bulle immobilière » en 2009. ■

### Définitions

**Taux d'investissement** : voir *annexe Glossaire*

### Pour en savoir plus

- « 11 400 sociétés concentrent 75 % de l'investissement », *Insee Focus* n° 32, juillet 2015.
- « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait - Nouvelle définition et nouvelles catégories d'entreprises », *Insee Première* n° 1399, mars 2012.

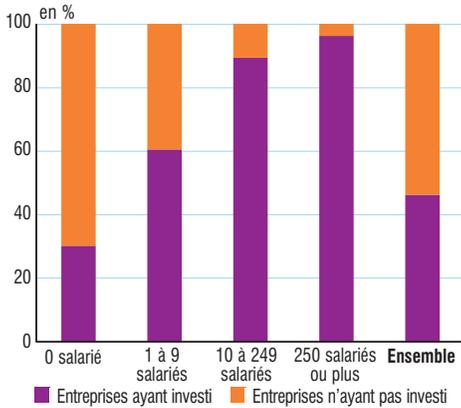
## 1. Investissements et taux d'investissement en 2013

	en milliards d'euros		
	Investissements corporels bruts hors apports	Valeur Ajoutée hors taxes	Taux d'investissement (en %)
Industrie	53,2	256,9	20,7
<i>dont : industrie manufacturière</i>	<i>31,0</i>	<i>213,1</i>	<i>14,5</i>
Construction	7,8	91,9	8,4
Commerce gros, détail, automobile et motocycle	17,3	202,7	8,5
Transports, entreposage	23,7	82,0	28,8
Hébergement et restauration	6,5	38,1	17,2
Information et communication	10,1	80,8	12,5
Activités immobilières	37,2	42,7	87,2
Autres services principalement marchands	27,6	190,5	14,5
<b>Ensemble des secteurs d'activité</b>	<b>183,4</b>	<b>985,7</b>	<b>18,6</b>

Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, *Ésane*.

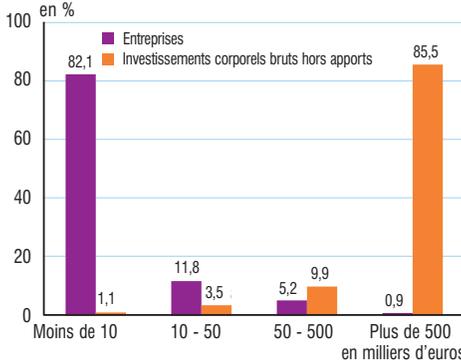
## 2. Répartition des entreprises selon leur taille et leur investissement en 2013



Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers. Hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

## 4. Répartition des entreprises selon le montant de leur investissement en 2013

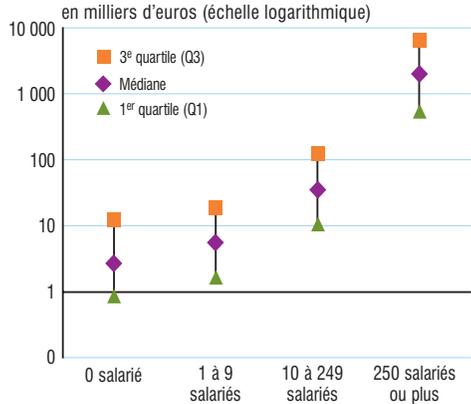


Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers. Hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 0,9 % des entreprises profilées et unités légales ont réalisé chacune un investissement de plus de 500 000 euros en 2013, leurs investissements représentent 85,5 % de l'investissement total.

Source : Insee, *Fare, Ésane*.

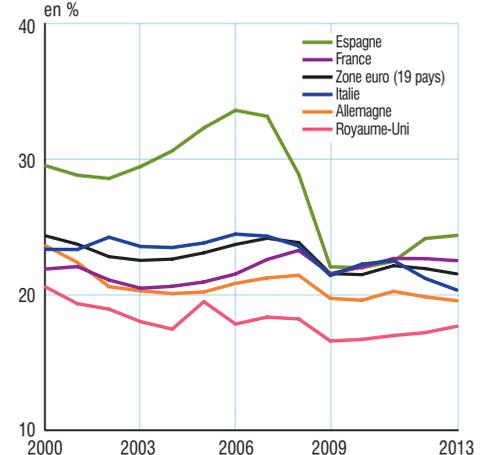
## 3. Dispersion de l'investissement des entreprises ayant investi en 2013



Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers. Hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, *Ésane (Fare)*.

## 5. Taux d'investissement des entreprises non financières



Champ : secteurs des entreprises non financières.

Source : Eurostat, *comptes de secteurs annuels*.

## 3.7 TIC et commerce électronique

Début 2014, 64 % des sociétés françaises d'au moins dix personnes possèdent un site *web*, contre 74 % dans l'Union européenne à 28 pays. Cette proportion a augmenté de 10 points entre 2009 et 2012 et est stable depuis.

En 2013, comme en 2012, 15 % des sociétés françaises d'au moins dix personnes ont reçu des commandes électroniques, *via* un site *web* ou d'autres réseaux de type **EDI**. Ce type de vente est pratiqué par 44 % des sociétés de 250 personnes ou plus, contre 19 % de celles de 20 à 249 personnes et 10 % de celles de 10 à 19 personnes.

En 2013, la vente *via* un site *web* représente 3,7 % du chiffre d'affaires des sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France. Cette part a augmenté de 0,9 point depuis 2009, mais reste légèrement plus faible que dans l'ensemble de l'Union européenne (4,8 %). C'est essentiellement la **vente web** aux particuliers, dite **B to C** (*business to consumer*), qui a progressé en France : son poids atteint 1,8 % en 2013, en hausse de 0,8 point depuis 2009. Pour ce type de vente, la France est dans la moyenne européenne (1,9 %).

En 2014, 12 % des sociétés françaises d'au moins 10 personnes ont acheté des services de **cloud computing**, soit un niveau comparable à celui des sociétés allemandes (11 %) mais inférieur à la moyenne européenne (19 %), le niveau le plus élevé étant atteint en Finlande (51 %).

Comme pour la plupart des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'usage du *cloud* est plus répandu parmi les plus grandes sociétés. Ainsi, 36 % des sociétés de 250 personnes ou plus achètent ce type de services contre 14 % des sociétés

de 20 à 249 personnes et 9 % de celles de 10 à 19 personnes.

Le *cloud computing* est le plus utilisé dans les sociétés des services, et surtout dans celles de l'information et de la communication : 39 % de ces dernières en achètent contre seulement 5 % des sociétés de l'hébergement et de la restauration. Les différences entre secteurs d'activité s'estompent nettement pour les plus grandes sociétés. Ainsi, à partir de 500 personnes, plus de 40 % des sociétés utilisent le *cloud* quel que soit le secteur d'activité, à l'exception des activités administratives et immobilières (36 %).

Parmi les sociétés consommatrices de *cloud*, 62 % achètent des services de courriel (messagerie) et 61 % des services de stockage de fichiers, qui sont les services de *cloud* les plus utilisés. Un quart des sociétés consommatrices de *cloud* y recourent pour utiliser des logiciels de comptabilité ou de gestion de la relation client (GRC ou CRM en anglais), et 14 % pour disposer d'une puissance de calcul servant à faire fonctionner les logiciels de l'entreprise.

En 2014, parmi les sociétés d'au moins 10 personnes qui utilisent le *cloud*, 63 % le font *via* des serveurs partagés (soit 7,5 % de l'ensemble des sociétés d'au moins 10 personnes), 55 % par l'intermédiaire de serveurs dédiés (soit 6,5 % de l'ensemble), et 18 % ont recours aux deux types de *cloud*.

Les sociétés de l'information et de la communication se démarquent : 71 % des sociétés du secteur qui utilisent le *cloud* le font par serveurs dédiés. À l'opposé, dans les transports et dans l'hébergement-restauration, seules 40 % d'entre elles sont dans ce cas. ■

### Définitions

**EDI** (échange de données informatisé) : désigne ici l'envoi ou la réception d'informations commerciales dans un format agréé permettant leur traitement automatique (Edifact, XML, UBL, etc.) hors messages tapés manuellement.

**Cloud computing** : appelé aussi informatique en nuage ou *cloud*, il désigne des services informatiques utilisés sur Internet, délivrés par les serveurs d'un prestataire. Il permet à une société d'accéder à des ressources informatiques sur Internet (stockage, puissance de calcul, logiciels) plutôt que *via* sa propre infrastructure informatique. Les services de *cloud* pris en compte ici sont payants, mobilisables par l'utilisateur à la demande et en libre-service.

**Types de vente web** : la vente *web B to C* (*business to consumer*) désigne la vente en ligne aux particuliers ; celle dite *B to B* (*business to business*) entre entreprises et *B to G* (*business to government*) celle des entreprises aux administrations publiques.

### Pour en savoir plus

- « Les acteurs de la vente en ligne en 2014 : vers une meilleure articulation avec les points de vente physiques », *Insee Première* n° 1547, mai 2015.
- « La timide émergence du *cloud computing* dans les sociétés en 2014 », *Insee Première* n° 1545, avril 2015.
- "Cloud computing - Statistics on the use by enterprises", *Statistics explained*, Eurostat, décembre 2014.

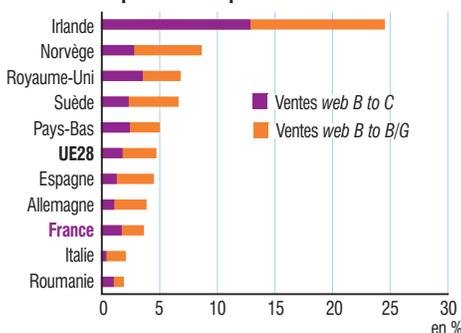
## 1. Commerce électronique en 2013

	en %					
	Part des sociétés qui ont reçu des commandes via...		Part des ventes dans le chiffre d'affaires total via...		Part des achats électroniques dans le montant total des achats des sociétés via...	
	...un site web <sup>1</sup>	...d'autres réseaux (type EDI)	...un site web	...d'autres réseaux (type EDI)	...un site web	...d'autres réseaux (type EDI)
Industrie	6	15	2	18	3	20
Construction	1	1	0	1	1	1
Commerce	16	9	5	11	4	18
Transports	4	9	12	12	6	9
Hébergement et restauration	24	3	8	1	4	6
Information et communication ; réparation d'ordinateurs	16	4	8	5	4	15
Services administratifs et de soutien ; activités immobilières	6	2	4	2	3	3
Activités spécialisées scientifiques et techniques	4	3	0	4	4	3
<b>Ensemble</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

1. Cette part est moins élevée que celle des sociétés proposant la vente via des sites web, ces dernières pouvant par exemple le faire via des sites revendeurs et ne recevant pas directement les commandes.

Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance. Source : Insee, enquête TIC 2014.

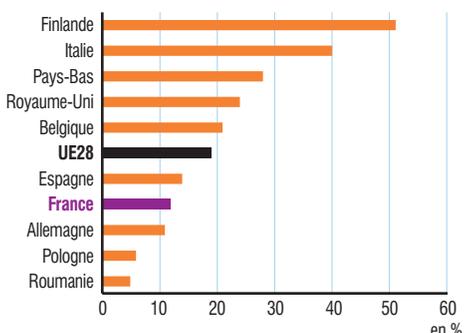
## 2. Poids de la vente web totale et de la vente web B to C dans le chiffre d'affaires des entreprises européennes en 2013



Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées dans l'UE à 28 des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance. Lecture : en 2013, 3,7 % du chiffre d'affaires des entreprises françaises occupant au moins dix personnes est issu de la vente via un site web et 1,8 % si l'on se restreint aux ventes web B to C seulement.

Sources : Insee, Eurostat, enquêtes TIC 2014.

## 3. Utilisation de services de cloud computing dans l'Union européenne en 2014



Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées dans l'UE à 28 des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.

Sources : Insee, Eurostat, enquêtes TIC 2014.

## 4. Sociétés achetant des services de cloud et services achetés

	Sociétés achetant des services de cloud	Parmi les sociétés qui achètent des services de cloud						en %
		Services d'utilisation moyenne			Services d'utilisation avancée			
		Courriel	Stockage de fichiers	Hébergement de bases de données	Logiciels de bureautique	Logiciels de comptabilité	Logiciels relation client (GRC/CRM)	
Industrie	10	58	52	40	24	24	16	10
Construction	7	65	63	39	30	32	13	8
Commerce	12	65	66	51	33	24	25	15
Transports	12	73	64	51	51	28	20	10
Hébergement et restauration	5	50	53	49	33	25	22	13
Information et communication ; réparation d'ordinateurs	39	61	71	61	30	16	29	22
Activités spécialisées scientifiques et techniques	19	63	58	51	40	35	29	18
Services administratifs et de soutien ; activités immobilières	14	54	60	50	24	27	23	12
<b>France</b>	<b>12</b>	<b>62</b>	<b>61</b>	<b>49</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>23</b>	<b>14</b>
<b>UE28</b>	<b>19</b>	<b>66</b>	<b>53</b>	<b>39</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>21</b>	<b>17</b>

Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France ou en UE à 28 des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance. Lecture : 10 % des sociétés du secteur de l'industrie achètent des services de cloud ; parmi elles, 58 % achètent des services de courriel.

Sources : Insee, Eurostat, enquêtes TIC 2014.

## 3.8 Recherche et développement

En 2013, la dépense intérieure de **recherche et développement** des entreprises (DIRDE) implantées en France s'établit à 30,7 milliards d'euros. Elle représente près de 65 % de la **dépense intérieure de recherche et développement** (DIRD), la dépense DIRD des administrations (DIRDA) s'élevant à 16,8 milliards d'euros en 2013.

La DIRDE a connu un ralentissement sur les deux dernières années : en volume, elle ne progresse que de 1,4 % en 2013, après + 2,9 % en 2012 et + 4,1 % en 2011. *A contrario*, la hausse de la DIRDA s'accélère en 2013 (+ 1,0 %, après + 0,2 % et + 0,6 %). Au total, la DIRD augmente de 1,3 % en 2013 (après + 1,9 % et + 2,8 %).

L'effort de recherche, qui rapporte la DIRD au produit intérieur brut, s'élève, en France, à 2,2 % en 2013. Il est au-dessus de celui de la moyenne des 28 pays de l'Union européenne (1,9 %) et de celui du Royaume-Uni (1,6 %), mais derrière ceux des pays scandinaves : Suède et Finlande (3,3 %), Danemark (3,1%) et celui de l'Allemagne (2,9 %).

Alors que la DIRDE des branches industrielles diminue en 2013 (- 0,2 % en volume), celle des branches de services est de nouveau en forte hausse (+ 8,1 %). Les branches industrielles ont engagé 24,1 milliards d'euros dont 44 % sont réalisés par l'industrie automobile, la construction aéronautique et spatiale et l'industrie pharmaceutique. La DIRDE de l'industrie automobile baisse fortement en volume (- 12,6 %), celle de la branche pharmaceutique est de nouveau en légère baisse (- 1,4 %) tandis que celle de la construction aéronautique et spatiale continue de progresser (+ 8,4 %). Sur plus long terme, le poids de l'ensemble industrie automobile et industrie pharmaceutique a fortement baissé au sein de la DIRDE : 23 % en 2013 contre 31 % en 2005.

Dans les branches de services, 6,6 milliards d'euros de DIRDE en 2013, la DIRDE des activités spécialisées, scientifiques et techniques augmente de 14 % en volume. Elle dépasse désormais 2 milliards d'euros, comme celle des activités informatiques et des services d'information. La DIRDE de la branche de l'édition, de l'audiovisuel et de la diffusion s'accroît de près de 10 % et s'élève à plus d'un milliard d'euros, pour la première fois.

En 2013, 162 000 chercheurs en équivalent temps plein (EQTP) sont employés pour des activités de R&D dans les entreprises implantées en France. Les entreprises de moins de 500 salariés comptabilisent 41 % de ces effectifs, celles de 500 à 5 000 salariés 31 % et celles de plus de 5 000 salariés 28 %. Ces dernières engagent 35 % de la DIRDE et mobilisent 36 % des financements publics.

Les ressources des entreprises en provenance de l'étranger (entreprises et organismes étrangers, organisations internationales) atteignent 3 milliards d'euros en 2013 et financent 9,6 % des travaux de R&D des entreprises. Les filiales de groupes sous contrôle étranger installées en France ont engagé 8,7 milliards d'euros de dépenses de R&D, soit 28 % de la DIRDE. Près des trois quarts de ces dépenses sont réalisés par des entreprises ayant leur siège dans l'Union européenne et 16 % par des filiales américaines.

L'ensemble des dépenses engagées par les entreprises ou les administrations françaises pour la réalisation, en France ou à l'étranger, de travaux de recherche constitue la **dépense nationale de recherche et développement** (DNRD). Elle s'élève, en 2013, à 49,4 milliards d'euros, dont 5,8 milliards pour des travaux réalisés à l'étranger. En 2013, la DNRD progresse au même rythme que la DIRD (+ 1,3 % en volume). ■

### Définitions

**Recherche et développement** (R&D) : les travaux de R&D ont été définis et codifiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances. Ils regroupent de façon exclusive les activités suivantes : la recherche fondamentale, la recherche appliquée, le développement expérimental.

**Dépense intérieure de recherche et développement** (DIRD) : correspond aux travaux de recherche et développement exécutés sur le territoire national, quelle que soit l'origine des fonds.

**Dépense nationale de recherche et développement** (DNRD) : mesure, sans double compte, l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements.

# Recherche et développement 3.8

## 1. Exécution de la DIRD et financement de la DNRD en France en 2013

	en milliards d'euros	
	D I R D	D N R D
<b>Ensemble</b>	<b>47,5</b>	<b>49,4</b>
En % du PIB	2,2	2,3
<b>Par les administrations<sup>1</sup></b>	<b>16,8</b>	<b>20,3</b>
En % du PIB	0,8	1,0
<b>Par les entreprises</b>	<b>30,7</b>	<b>29,2</b>
En % du PIB	1,5	1,4

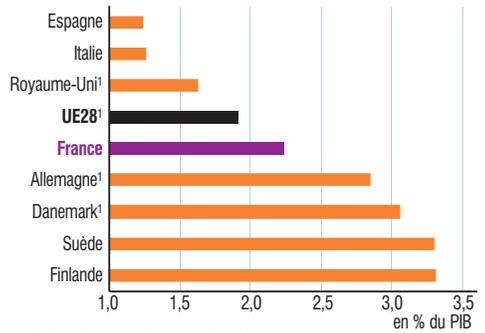
1. Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif).

Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Sources : MENESR - SCSESER - SIES.

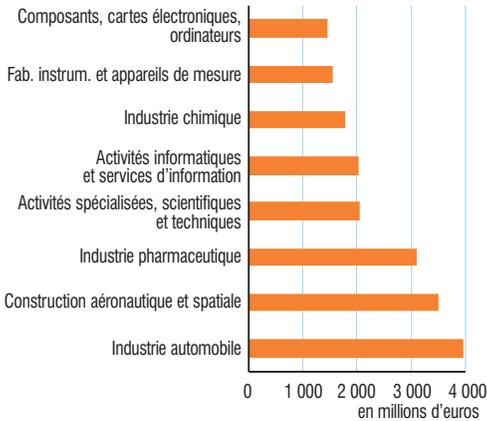
## 2. Effort de recherche en Europe en 2013



1. Estimation ou projection nationale.

Source : OCDE.

## 3. DIRDE par branche bénéficiaire en 2013

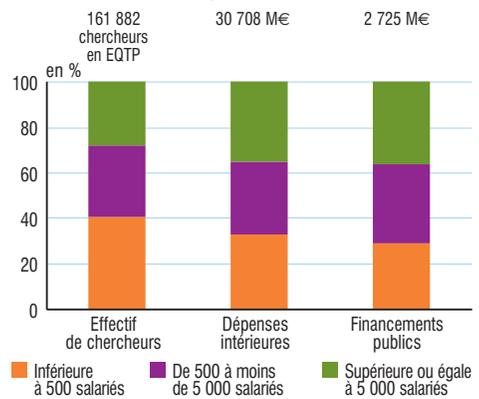


Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

## 4. Concentration de la R&D en fonction de la taille des entreprises en 2013



Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

## 5. Dépenses de R&D et chercheurs des filiales sous contrôle étranger (plus de 50 %) en 2013

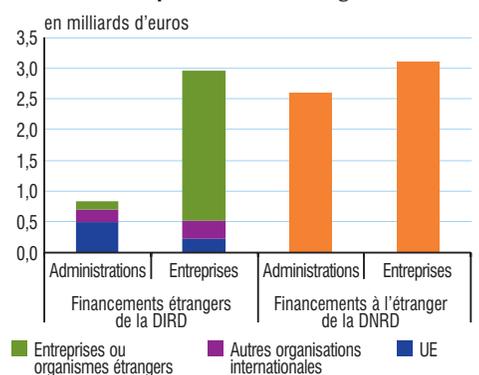
	DIRDE (M€)	Chercheurs (EQTP)
Union européenne (UE28)	6 434	31 421
dont : Pays-Bas	3 369	15 461
Allemagne	933	4 715
Europe hors UE	500	2 284
Reste du monde	1 763	9 521
dont : États-Unis	1 379	7 436
<b>Ensemble des filiales sous contrôle étranger</b>	<b>8 697</b>	<b>43 226</b>
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>30 708</b>	<b>161 882</b>

Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives. Sont entendues ici comme filiales sous contrôle étranger, les entreprises dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société étrangère.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

## 6. Flux des financements des administrations et des entreprises avec l'étranger en 2013



■ Entreprises ou organismes étrangers

■ Autres organisations internationales

■ UE

Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

## 3.9 Innovation

**A**u cours des années 2010 à 2012, parmi les sociétés marchandes de 10 salariés ou plus implantées en France et faisant partie du champ de l'**enquête communautaire sur l'innovation**, un peu plus de la moitié (53 %) ont **innové**. Les **innovations technologiques**, qui correspondent aux innovations ou à des activités d'innovation en produits ou en procédés, concernent 37 % des sociétés. Directement liées à la production, elles constituent le cœur de l'innovation ; 24 % des sociétés ont introduit un nouveau produit et, pour 67 % d'entre elles, ce produit est nouveau pour le marché. Un peu plus d'un tiers des sociétés (34 %) ont développé des **innovations non technologiques** relatives aux modes d'organisation et 25 % des innovations non technologiques en marketing.

Le secteur le plus innovant est celui de l'information et de la communication dans lequel 69 % des sociétés ont innové entre 2010 et 2012 et 54 % technologiquement. La part de sociétés innovantes augmente avec la taille de celles-ci : 49 % parmi les sociétés de 10 à 19 salariés, contre 81 % parmi celles de 250 salariés ou plus. Elle est également plus élevée parmi les sociétés appartenant à un groupe ou à un réseau d'enseignes (61 %, contre 48 % pour les sociétés indépendantes).

Le chiffre d'affaires lié à la vente de produits nouveaux, pour le marché ou pour la société,

représente 13 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés. Il est relativement plus élevé dans l'industrie et le secteur de l'information et communication (17 %) et inférieur à 10 % dans le commerce de gros et les transports et entreposage.

À secteur et taille identiques, les sociétés exportatrices innovent plus souvent que les autres : c'est le cas de 64 % d'entre elles, contre 43 % des sociétés non exportatrices. En particulier, près de la moitié des sociétés exportatrices se sont engagées dans des innovations technologiques, soit deux fois plus que celles dont le marché est régional ou national (49 % contre 25 %).

À champ sectoriel constant, la part de sociétés investissant dans des innovations est stable : 53 % entre 2010 et 2012, contre 54 % entre 2008 et 2010. Le taux d'innovation technologique est quasiment stable (37 % contre 35 %). Le taux d'innovation non technologique, en organisation ou en marketing, n'évolue pratiquement pas non plus (42 % contre 44 %).

Le taux d'innovation des sociétés implantées en France au cours des années 2010 à 2012 est supérieur à celui de la moyenne de l'Union européenne (UE28) à champ sectoriel identique (53 % contre 49 %). Il est nettement inférieur à la moyenne en Espagne (34 %), mais nettement supérieur en Allemagne (67 %). ■

### Définitions

L'**enquête communautaire sur l'innovation** est une enquête européenne, menée dans tous les pays membres. Portant sur 2010-2012, l'enquête CIS 2012 couvre le champ des sociétés (ou entreprises individuelles) actives de 10 salariés ou plus implantées en France (métropole et DOM), relevant de l'industrie (sections B à E de la nomenclature NAF rév. 2), du commerce de gros (division G46), des transports et entreposage, de l'information-communication, des activités financières et d'assurance (sections H, J et K) et des activités scientifiques et techniques (divisions M71, M72 et M73).

L'**innovation** (au sens large) se décompose en innovation technologique et innovation non technologique, une société pouvant combiner plusieurs catégories d'innovation. L'**innovation technologique** correspond à l'innovation en produits (biens ou prestations de services) ou en procédés, ou à des activités d'innovation dans ces domaines, que celles-ci aient conduit ou non à une innovation. Les **activités d'innovation** incluent l'acquisition de machines, d'équipements, de logiciels, de licences et les travaux d'ingénierie et de recherche-développement dès lors qu'ils sont entrepris pour développer ou mettre en œuvre une innovation en produits ou procédés. L'**innovation non technologique** correspond à l'innovation en organisation (méthodes d'organisation du travail et de prise de décisions, etc.) ou en marketing (modification de l'apparence ou du mode de vente des produits etc.).

### Pour en savoir plus

- « Les sociétés exportatrices sont plus innovantes que les autres », *Insee Première* n° 1521, octobre 2014.
- « Enquête communautaire sur l'innovation 2010 », *Insee Résultats* n° 66, mai 2013.
- « Innover pour résister à la crise ou se développer à l'export », *Insee Première* n° 1420, octobre 2012.

## 1. Sociétés innovantes entre 2010 et 2012 par catégorie d'innovation

en %

	Tous types d'innovation	Innovations technologiques			Innovations non technologiques	
		Produits	Procédés	Ensemble	Organisation	Marketing
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	55	28	28	42	34	23
Commerce de gros	50	16	18	28	33	29
Transports et entreposage	37	9	15	18	26	15
Information et communication	69	44	33	54	45	38
Activités financières et d'assurance	67	36	35	48	53	45
Activités scientifiques et techniques	61	31	25	42	40	27
<b>Ensemble</b>	<b>53</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>25</b>

Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2012 (voir Définitions).

Note : les intitulés des secteurs d'activité respectent les sections de la NAF rév. 2 sauf « Commerce de gros » qui désigne la division 46 de la NAF rév. 2 et « Activités scientifiques et techniques » qui désigne les divisions 71, 72 et 73 de la NAF rév. 2. Le secteur « Activités financières et d'assurance » est hors holdings financières.

Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation 2012 (CIS2012).

## 2. Chiffre d'affaires lié aux produits innovants entre 2010 et 2012



Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2012 (voir Définitions).  
Note : les intitulés des secteurs d'activité respectent les sections de la NAF rév. 2 sauf « Commerce de gros » qui désigne la division 46 de la NAF rév. 2 et « Activités scientifiques et techniques » qui désigne les divisions 71, 72 et 73 de la NAF rév. 2. Le secteur « Activités financières et d'assurance » est hors holdings financières.

Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation 2012 (CIS2012).

## 4. Sociétés innovantes entre 2008-2010 et 2010-2012

en % du nombre de sociétés innovantes

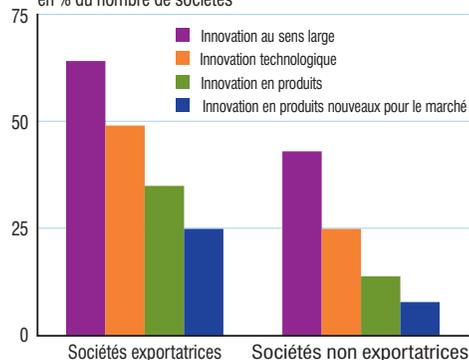
	2008-2010	2010-2012
Sociétés...		
...innovantes au sens large	54	53
...innovantes technologiques	35	37
...innovantes en produits	24	24
...innovantes en procédés	24	24
...innovantes en organisation	37	34
...innovantes en marketing	27	25

Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2012 (voir Définitions).

Source : Insee, enquêtes communautaires sur l'innovation 2010 et 2012 (CIS2010 et CIS2012).

## 3. Innovation parmi les sociétés, exportatrices ou non, entre 2010 et 2012

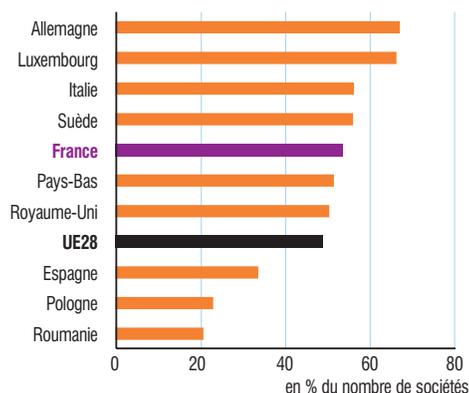
en % du nombre de sociétés



Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2012 (voir Définitions).

Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation 2012 (CIS2012).

## 5. Sociétés ayant eu une activité d'innovation entre 2010 et 2012



Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2012 (voir Définitions).

Source : Eurostat, enquête communautaire sur l'innovation 2012 (CIS2012).

## 3.10 Impôt sur les sociétés

Près de 98 % des entreprises, soit la très grande majorité d'entre elles, sont dites indépendantes et sont directement redevables de leur impôt. Certaines entreprises appartiennent toutefois à des **groupes fiscaux** et sont dites intégrées. L'impôt de l'ensemble du groupe est alors dû par la société tête de groupe (société intégrante).

En 2013, environ 1,5 million de **redevables** ont déposé une déclaration d'**impôt sur les sociétés** (IS). Il s'agit en général (pour 87 %) de microentreprises au sens de la loi de Modernisation de l'économie. Toutefois, ces microentreprises ne représentent que 15 % de l'**IS brut** et 9 % des **créances fiscales**. À l'inverse, les grandes entreprises représentent moins de 0,05 % des redevables en nombre et contribuent à hauteur d'un tiers au montant de l'IS brut total. Elles sont aussi les principaux bénéficiaires des différents **crédits d'impôt** (43 % des montants accordés).

Les petites et moyennes entreprises versent 28 % de l'IS brut et bénéficient de 26 % des crédits d'impôt. Le constat est similaire pour les entreprises de taille intermédiaire, qui représentent 24 % de l'IS brut et 21 % des créances fiscales.

Les redevables se répartissent de manière assez homogène entre les différents secteurs d'activité, à l'exception du secteur du commerce qui regroupe 32 % des redevables. Toutefois, l'IS brut est concentré sur trois secteurs, à savoir

le secteur financier, le commerce et l'industrie qui représentent près de 70 % des montants. Les crédits d'impôt se répartissent de manière plus homogène entre les différents secteurs.

L'IS brut au titre de 2012 s'élève à 49,1 Md€. Les créances de crédits d'impôt enregistrées au titre de ce même exercice s'élèvent à 11 Md€, dont près de 6 Md€ pour le crédit impôt recherche. Pour 2013, le montant de l'IS brut diminue (48,1 Md€). En parallèle, avec la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), le montant des crédits d'impôt a presque doublé (+ 80 % à 19,7 Md€).

La part du secteur de l'industrie dans la globalité des crédits d'impôt, qui était importante en 2011 et 2012, diminue en 2013 (de 33 % en 2012 à 27 % en 2013), même si le secteur bénéficie d'environ 20 % du montant global de CICE. Au contraire, la part du commerce dans le total des crédits d'impôt passe de 12 % en 2011 à 22 % en 2013.

L'impact du CICE est aussi très important pour les PME pour lesquelles le montant global des crédits d'impôt a plus que doublé (+ 150 %) entre 2012 et 2013.

L'évolution entre ces deux années ne reflète toutefois pas une tendance générale. En effet, l'IS payé par les sociétés est très volatil en fonction des résultats des sociétés mais aussi des stratégies et des choix de gestion des entreprises. ■

### Définitions

Les bénéfices des entreprises sont imposés soit à l'**impôt sur les sociétés** (IS) soit à l'impôt sur le revenu. Sont soumises de plein droit à l'IS, les sociétés de capitaux et, sur option, les sociétés de personnes, les sociétés en participation, les sociétés civiles, les EURL, etc. Le résultat fiscal imposable est soumis au taux normal (33,33 %) ou au taux réduit (15 %) pour les PME sous certaines conditions ou encore à un taux spécifique pour les plus-values professionnelles (0 %, 15 % ou 19 %). Selon le montant de son chiffre d'affaires, de la nature des opérations réalisées ou encore de l'option choisie, une entreprise soumise à l'IS peut être soumise au régime réel normal (RN) ou au régime réel simplifié d'imposition (RSI).

Un **redevable** de l'impôt sur les sociétés est soit une entreprise indépendante, soit une tête de groupe fiscal. Un **groupe fiscal** est constitué de plusieurs entreprises détenues à hauteur d'au moins 95 % par une autre entreprise dite tête de groupe. Cette dernière est le redevable de l'IS pour l'ensemble du groupe.

Chaque redevable doit verser à l'État au titre d'un exercice N un **IS « brut »**, assis sur le résultat fiscal N. En raison de la mécanique de l'IS, les paiements de cet IS « brut » sont répartis sur plusieurs années budgétaires, en général N et N+1. Certaines règles de taxation permettent de réduire ces paiements. Par exemple, l'État a mis en place au fil des ans des mesures fiscales de politique publique prenant la forme de divers **crédits d'impôt**. Dès l'année N ou les années suivantes selon la nature du crédit d'impôt, la **créance fiscale**, c'est-à-dire le droit acquis en N au titre d'un crédit d'impôt, vient réduire les paiements d'IS ou est restituée aux redevables.

Voir annexe *Glossaire* (fiche 3.11).

# Impôt sur les sociétés 3.10

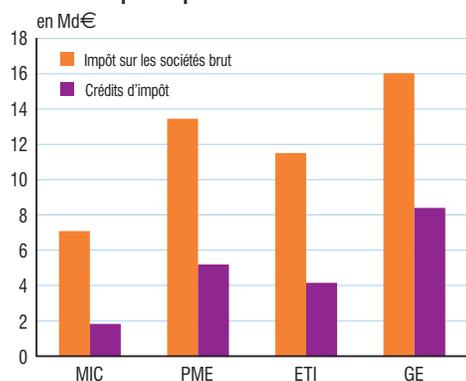
## 1. Répartition par type d'entreprise de l'impôt sur les sociétés brut et des crédits d'impôt pour 2013

	Microentreprises (MIC)	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Entreprises de taille indéterminée	Ensemble
Nombre de redevables	1 280 400	173 900	6 000	300	4 800	<b>1 460 600</b>
Impôt sur les sociétés brut (en M€)	7 096,1	13 441,1	11 502,0	16 005,4	98,0	<b>48 142,6</b>
Nombre de bénéficiaires de crédits d'impôt	485 200	135 100	4 600	300	10 500	<b>635 700</b>
Créances en M€	1 854,8	5 209,9	4 176,0	8 406,2	43,4	<b>19 690,3</b>

Champ : France.

Source : DGFIP.

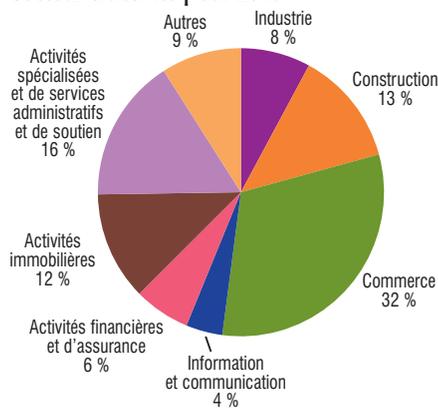
## 2. Répartition de l'impôt sur les sociétés brut et des crédits d'impôt en fonction de la taille des entreprises pour 2013



Champ : France.

Source : DGFIP.

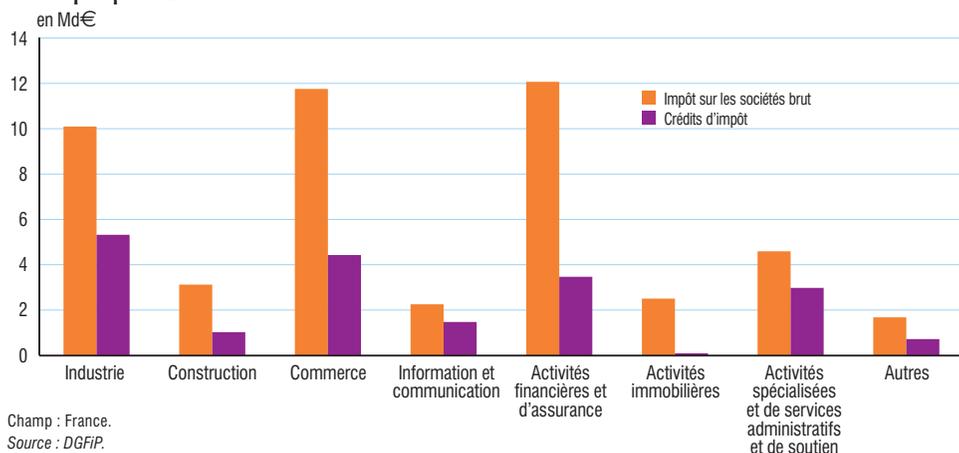
## 3. Répartition des entreprises redevables par secteur d'activité pour 2013



Champ : France.

Source : DGFIP.

## 4. Répartition par secteur d'activité des montants de l'impôt sur les sociétés brut et des crédits d'impôt pour 2013



Champ : France.

Source : DGFIP.

## 3.11 Vision globale sur la fiscalité directe portant...

La **fiscalité directe** dont les entreprises sont redevables représente un peu plus de 100 milliards d'euros, soit 38 % des prélèvements directs.

Cette fiscalité se caractérise par la multiplicité des régimes d'imposition et des bases fiscales taxées. Elle est notamment assise sur le résultat de l'activité (impôt sur les sociétés (IS), impôt sur le revenu), sur le capital (cotisation foncière des entreprises (CFE), taxe foncière, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux...), sur la masse salariale (taxe sur les salaires), sur le chiffre d'affaires (contribution sociale de solidarité des sociétés), et sur la valeur ajoutée (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)).

2,9 millions de redevables ont déposé une déclaration de résultats en 2013, dont environ 1,5 million de redevables soumis à l'impôt sur les sociétés (au régime réel normal ou simplifié). Les autres entreprises sont majoritairement imposables sur le revenu à raison des bénéfices produits annuellement dans leur catégorie (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux, et bénéfices agricoles).

L'évolution des montants recouverts reflète l'évolution spontanée des recettes liée notamment à l'activité économique d'une part, et les variations de recettes induites par les mesures fiscales votées chaque année d'autre part.

Sur la période 2004-2007, l'augmentation de 23,2 % des recettes fiscales totales est presque exclusivement le résultat de la bonne santé économique des entreprises. Seule la répartition des recettes entre l'État et la Sécurité sociale évolue. En effet, à compter de 2006, l'État compense les organismes de sécurité sociale des allègements généraux via un transfert supplémentaire de recettes fiscales, en remplacement d'une dotation budgétaire.

La forte baisse des recouvrements de 2009 (- 44,6 % sur l'IS) s'explique par la chute de près de 24 % du bénéfice fiscal imposable de 2008, dans un contexte de crise économique. Compte tenu de cette dégradation des comptes des entreprises, différentes mesures d'urgence ont été adoptées lors de l'instauration du plan de relance de l'économie. Tous les millésimes de crédit impôt recherche (CIR) ont été immédiatement restitués, et les entreprises ont été autorisées à demander au cours de l'année 2009 le remboursement immédiat de leur stock de créances liées au report en arrière de leurs déficits d'impôt sur les sociétés.

Le creux constaté en 2010 sur les recettes issues de la sphère professionnelle au profit des collectivités locales traduit l'effet ponctuel de la mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle (TP). L'État a transitoirement perçu les recettes de CFE et de CVAE en 2010. Le manque à gagner pour les collectivités locales a été compensé sous forme d'une dotation. Au final, une partie de la taxation du capital a été déplacée sur la valeur ajoutée.

À partir de 2010, les rentrées fiscales nettes issues des entreprises sont de nouveau orientées à la hausse. Cette évolution est notamment portée par le plafonnement de la déductibilité des charges financières, ainsi que par la limitation de l'imputation des déficits décidés fin 2011.

Enfin, l'implémentation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2013 a mécaniquement diminué les recettes 2014 de l'impôt sur les sociétés d'un peu plus de 6 milliards d'euros.

En effet, le CICE au titre de l'année 2013 peut être déduit des paiements d'impôt sur les sociétés sur plusieurs années à compter de 2014. ■

### Définitions

**Impôt direct** : un impôt direct est un impôt supporté et payé par la même personne (exemple : impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés). Le redevable économique et le contribuable sont alors confondus. Pour plus de définitions concernant cette fiche, voir *annexe Glossaire (Fiche 3.11)*.

## 1. Répartition de la fiscalité pesant sur les entreprises en 2013

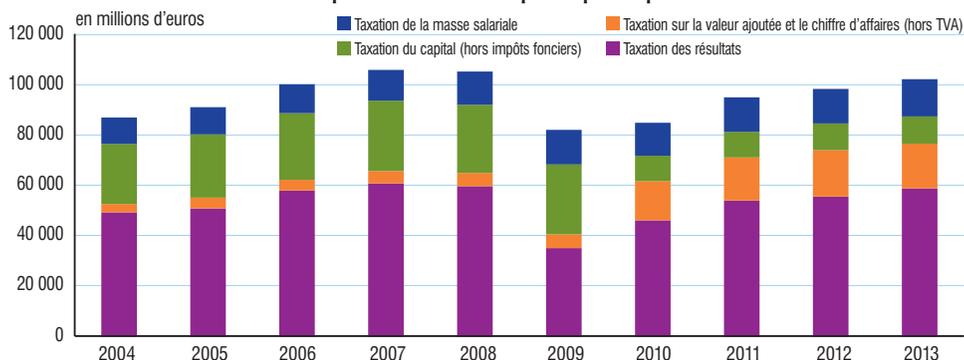
en millions d'euros

<b>Taxation de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires</b>	<b>17 759</b>
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	12 173
Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)	5 586
<b>Taxation des résultats</b>	<b>58 778</b>
Impôt sur les sociétés (IS)	50 985
Impôt sur le revenu (IR)	7 793
<b>Taxation du capital</b>	<b>10 759</b>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	5 897
Taxe professionnelle (TP)	168
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	1 217
Imposition forfaitaire sur les pylônes	244
Taxes perçues au profit des CCI	1 321
Taxe perçue au profit des Chambres des métiers	232
Droits d'enregistrements applicables aux entreprises (DE)	494
Taxe sur les véhicules de sociétés (TVS)	876
Taxe sur les bureaux	310
<b>Taxation de la masse salariale</b>	<b>14 763</b>
Taxe sur les salaires (TS)	13 128
Taxe d'apprentissage (TA)	1 582
Autres prélèvements sur la masse salariale	53
<b>Ensemble</b>	<b>102 058</b>

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux et DGFIP bureau GF-3C.

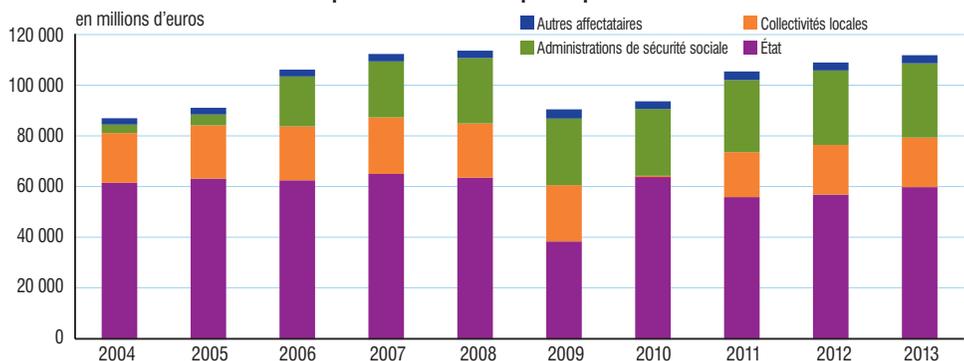
## 2. Évolution de la fiscalité directe pesant sur les entreprises par impôt



Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux et DGFIP bureau GF-3C.

## 3. Évolution de la fiscalité directe pesant sur les entreprises par affectataire



Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux et DGFIP bureau GF-3C.

## 3.12 Financement des PME

D'après les données du **Service central des risques**, utilisant la définition de catégories d'entreprise de la loi de Modernisation de l'économie (LME), les encours de crédit mobilisés accordés aux PME sont de 372,0 milliards d'euros en décembre 2014 (soit 45 % du total des encours mobilisés), en hausse de 1,7 % par rapport à décembre 2013. Pour les autres catégories d'entreprise, les encours de ce même type de crédit augmentent sur la même période, de 1,2 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de 2,2 % pour les grandes entreprises (GE).

Les catégories retenues ici isolent de l'ensemble des entreprises, dans une rubrique « divers SCI », certaines **sociétés civiles immobilières** (SCI) et les entreprises qui n'ont pas pu être classées en fonction des critères LME. Les encours de crédit mobilisés accordés à ces entreprises représentent 138,8 milliards d'euros en décembre 2014 (17 % du total). Cette composante du total des encours mobilisés est la plus dynamique sur l'année 2014, avec une croissance de 6,7 %.

L'ensemble des activités immobilières représente plus du quart de l'encours de crédit mobilisé par les PME (104,5 milliards d'euros). Viennent ensuite le commerce et la réparation automobile (56,7 milliards), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (44,2 milliards) et l'industrie (40 milliards).

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME font appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit pouvant être utilisées au cours de l'année. Pour ce type de besoins, la demande est au même niveau en 2014 qu'en 2013 : environ 35 %

des PME déclarent chaque trimestre avoir formulé une demande de lignes de crédit. En 2014, s'agissant des nouvelles demandes de crédit – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées –, la demande pour les crédits d'investissement est en légère hausse, concernant 21 % des PME au quatrième trimestre, alors que celle pour les crédits de trésorerie est stable. L'accès au crédit de trésorerie s'améliore nettement sur un an : 79 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés (contre 68 % au quatrième trimestre 2013). Déjà haut en 2013, l'accès au crédit d'investissement se conforte : 93 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités.

À la faveur de deux baisses de taux de 10 points de base chacune, décidées par le Conseil des gouverneurs en juin et septembre 2014, les taux des crédits aux PME (hors microentreprises) baissent de 30 points de base par rapport à fin 2013, pour atteindre 1,9 % en décembre. L'écart par rapport aux taux appliqués aux grandes entreprises – présentant généralement des niveaux de risque plus faibles – se réduit en fin d'année, à 70 points de base.

La « cotation Banque de France » permet de ventiler le total des encours mobilisés par **classes de risque**. Cette cotation est une appréciation de la Banque de France sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La part des crédits mobilisés par les PME qui bénéficient des meilleures cotes (ensembles des cotes 3 et 4) évolue peu en 2014 par rapport à 2013, passant de 53,9 % à 53,6 %.

### Définitions

**Service central des risques** de la Banque de France : recense chaque mois les encours de crédit consentis par les établissements de crédit à chaque entreprise – au sens d'unité légale –, au-delà du seuil de 25 000 euros depuis janvier 2006. Ces encours comprennent les crédits mobilisés, effectivement distribués et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit.

Les **classes de risque** sont les suivantes : cote 3 : situation financière particulièrement satisfaisante, voire excellente pour la cote 3++ ; cote 4 : situation financière satisfaisante, mais avec certains éléments d'incertitudes et de fragilité ; cote 5 : situation financière présentant des signes de fragilité ; cote 6 : situation financière très déséquilibrée ; cote 7 : incident de paiement ; cotes 8/9 : paiements irréguliers menaçant la pérennité de l'entreprise.

**Société civile immobilière** (SCI) : société non commerciale, soumise au droit civil, ayant un objet immobilier. Une entreprise commerciale ou industrielle détenant des biens immobiliers peut séparer la gestion de ses biens immobiliers de son activité commerciale ou industrielle en créant une SCI. Ces sociétés apparaissent ici lorsque les liens avec les entreprises dont elles assurent la gestion des biens immobiliers n'ont pu être établis ou lorsqu'il s'agit de sociétés de gestion patrimoniale de particuliers sans lien avec une entreprise industrielle ou commerciale.

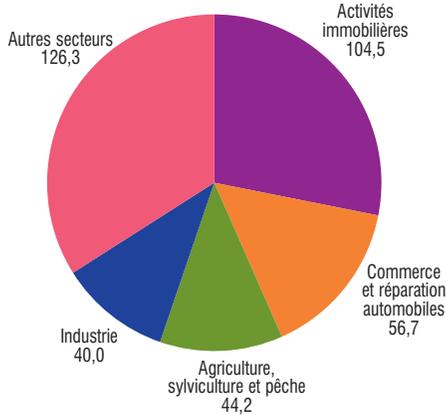
## 1. Encours de crédit aux entreprises résidentes en 2014

	Nombre d'entreprises	encours en milliards d'euros, évolutions en %			
		Crédits mobilisés		Crédits mobilisés et mobilisables	
		Encours	Évolutions annuelles	Encours	Évolutions annuelles
PME	1 086 793	372,0	1,7	419,3	0,9
ETI	5 481	234,1	1,2	294,8	1,7
GE	240	79,7	2,2	199,6	- 1,0
<b>Ensemble hors divers SCI</b>	<b>1 092 514</b>	<b>685,7</b>	<b>1,6</b>	<b>913,6</b>	<b>0,7</b>
Divers SCI	505 135	138,8	6,7	146,7	6,9
<b>Ensemble</b>	<b>1 597 649</b>	<b>824,5</b>	<b>2,5</b>	<b>1 060,3</b>	<b>1,6</b>

Champ : France, y compris entrepreneurs individuels. Entreprises ayant contracté un crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissement de crédit français.  
Source : Banque de France.

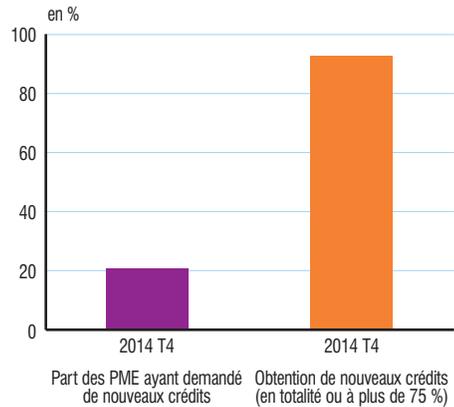
## 2. Crédits mobilisés par secteurs par les PME

en milliards d'euros



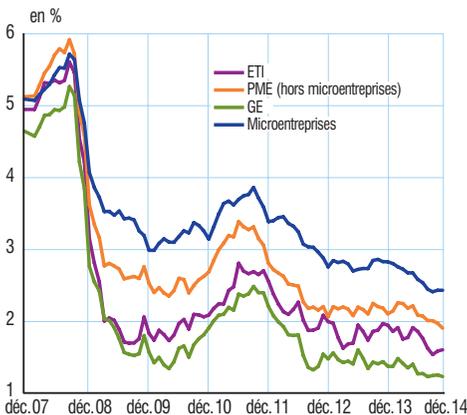
Champ : France, PME.  
Source : Banque de France.

## 3. Demande et obtention de nouveaux crédits d'investissement par les PME



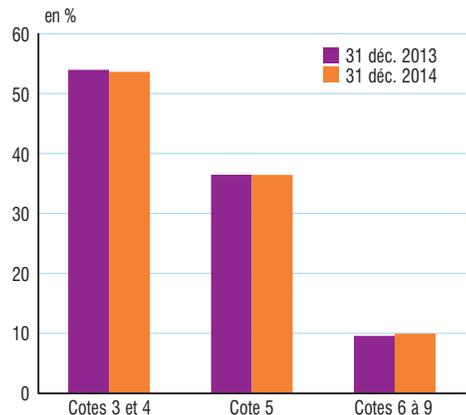
Champ : France, PME avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit.  
Note : hors utilisation de lignes de crédits obtenues précédemment.  
Source : Banque de France.

## 4. Taux des crédits aux entreprises



Champ : France.  
Source : Banque de France.

## 5. Répartition des encours de crédit mobilisés par les PME par classe de risques



Champ : France, PME hors entrepreneurs individuels.  
Note : voir Définitions pour les classes de risques.  
Source : Banque de France.

## 3.13 Délais de paiement

En 2013, le **délat de paiement** net fournisseur est stable à 57 jours d'achats, tandis que celui client est à 43 jours de chiffre d'affaires. Les entreprises continuent donc de payer leurs fournisseurs nettement plus tard qu'elles ne sont payées par leurs clients, avec un effet positif sur leur trésorerie au détriment de celle de leurs fournisseurs. Cependant, comme le poids des créances clients est légèrement supérieur à celui des dettes fournisseurs sur l'ensemble des entreprises, le **solde commercial** a globalement généré un besoin de financement des entreprises de 0,4 jour de chiffre d'affaires en 2013.

Environ quatre entreprises sur dix ont réduit conjointement leurs délais client et fournisseur entre 2012 et 2013, tandis que plus d'une sur cinq a vu augmenter les deux. Cette tendance perdure depuis 2009.

Ces résultats globaux doivent être interprétés avec précaution étant donné les différences observées selon les tranches d'effectifs et surtout les activités. Avec un pouvoir de marché important, les grandes entreprises de 5 000 salariés ou plus ont toujours les délais de paiement fournisseurs les plus élevés à 74 jours (4 jours de plus qu'en 2012). Elles sont les seules à dégager une trésorerie positive de leurs créances clients et de leurs dettes fournisseurs, avec un solde commercial de - 25 jours (- 22 jours en 2012). Globalement, les entreprises de 250 salariés ou plus ont diminué leur solde commercial d'un jour en 2013, améliorant ainsi leur trésorerie. Toutefois, la moitié d'entre elles ont réduit leurs délais fournisseurs, signe d'un geste en leur faveur. *A contrario*, le solde commercial des entreprises de moins de 250 salariés a légèrement augmenté en 2013, dégradant leur trésorerie.

La dichotomie entre entreprises est souvent sectorielle : les entreprises en **B to C** sont souvent payées par le consommateur immédiatement ou rapidement (les trois quarts en

moins de 8 jours en moyenne) ; mais elles ne paient pas pour autant leurs fournisseurs aussi vite (seulement un quart le font dans les 15 jours et la moitié d'entre elles procèdent à plus de 35 jours). Elles alimentent ainsi leur trésorerie, avec un solde commercial moyen de - 19 jours de chiffre d'affaires. Ainsi, le commerce de détail et l'hébergement-restauration bénéficient de délais clients avoisinant en moyenne 10 jours mais règlent leurs fournisseurs respectivement à plus de 40 jours et à plus de 60 jours. Cependant, un quart des entreprises en **B to C** présentent un solde commercial supérieur à - 2 jours, notamment parce que de nombreuses entreprises dans les services aux particuliers réalisent peu d'achats interentreprises et ont donc des dettes fournisseurs faibles.

Les entreprises en **B to B** supportent des délais clients beaucoup plus élevés, la moitié d'entre elles devant attendre 34 jours. Les délais fournisseurs moyens sont particulièrement élevés dans l'information et la communication, les services aux entreprises et la construction (plus de 70 jours). En contrepartie, les entreprises en **B to B** reportent cette situation sur leurs fournisseurs : presque la moitié d'entre elles les règlent à plus de 40 jours. Dans certains secteurs, il s'agit d'un simple report, mais dans d'autres il y a un écart entre délais fournisseurs et clients du même type que celui observé pour le **B to C**. Cet écart est inférieur à 2 jours dans le commerce de gros et les services aux entreprises. Par contre, dans l'information-communication, les transports et l'industrie, la différence est de plus de 20 jours. Les écarts selon les tranches de taille et les activités se retrouvent également *in fine* dans le solde commercial : il est positif pour le **B to B**, avec un besoin de financement moyen de 6 jours de chiffre d'affaires ; le solde commercial d'un quart des entreprises est supérieur à 40 jours, mais en revanche un quart sont en dessous de - 10 jours. ■

### Définitions

**Délat de paiement (client / fournisseur), solde commercial, B to B, B to C** : voir annexe Glossaire.

## 1. Délais client, fournisseur et interentreprise moyens en 2013

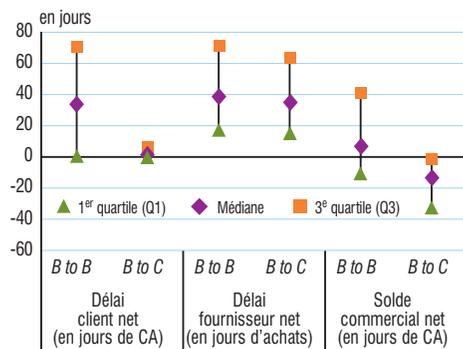
	Délai client (en jours de chiffre d'affaires)		Délai fournisseur (en jours d'achats)		Solde commercial (en jours de chiffre d'affaires)	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>Ensemble</b>	<b>43,1</b>	<b>42,8</b>	<b>57,2</b>	<b>57,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>
<i>B to B (business to business)</i>	<b>50,9</b>	<b>50,4</b>	<b>60,2</b>	<b>60,0</b>	<b>6,4</b>	<b>6,2</b>
<i>B to C (business to consumer)</i>	<b>16,3</b>	<b>17,1</b>	<b>47,1</b>	<b>47,9</b>	<b>-19,3</b>	<b>-19,0</b>
Moins de 10 salariés	45,3	46,0	56,3	56,6	4,9	5,7
10 à 249 salariés	49,0	49,4	53,9	54,1	7,9	8,4
250 à 4 999 salariés	42,6	40,9	54,0	52,2	2,5	1,6
5 000 salariés ou plus	29,6	28,4	69,6	73,6	-21,8	-24,9

Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, hors unités assujetties au BNC, micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs.

Note : délais nets des avances. *B to B* : activités d'une entreprise visant principalement une clientèle d'entreprises. *B to C* : activités d'une entreprise visant principalement une clientèle de particuliers.

Source : Insee, É sane (Fare).

## 2. Dispersion des délais client, fournisseur et du solde commercial en 2013

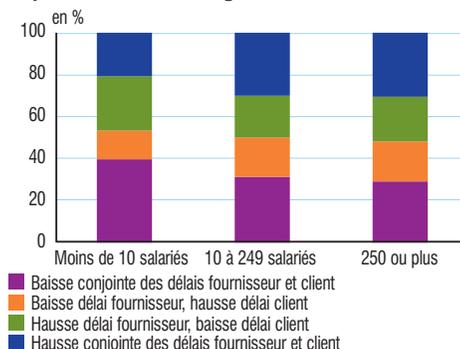


Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, hors unités assujetties au BNC, micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs.

Note : délais nets des avances.

Source : Insee, É sane (Fare).

## 3. Évolution des délais fournisseur et client par taille d'unité légale entre 2012 et 2013

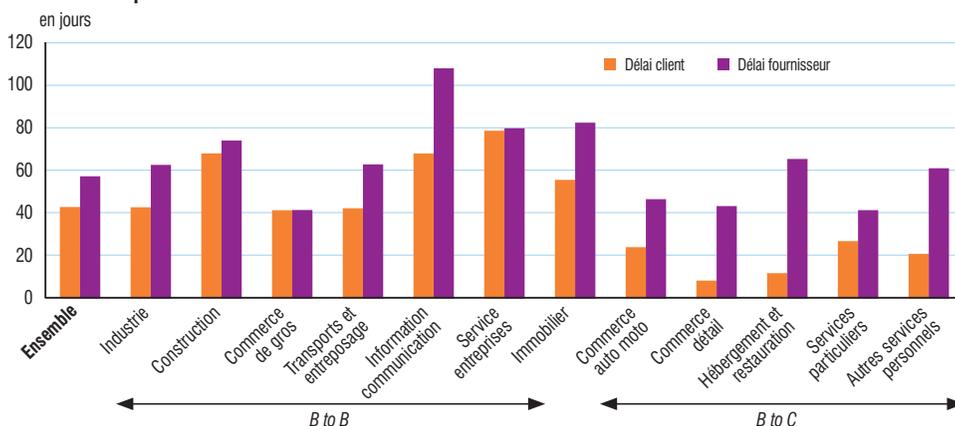


Champ : France, unités légales des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, hors unités assujetties au BNC, micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs.

Note : délais nets des avances.

Source : Insee, É sane (Fare).

## 4. Délais de paiement selon le secteur d'activité en 2013



Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, hors unités assujetties au BNC, micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs.

Note : *B to B* : activités d'une entreprise visant principalement une clientèle d'entreprises. *B to C* : activités d'une entreprise visant principalement une clientèle de particuliers. Délais nets des avances.

Source : Insee, É sane (Fare).